

Délibération n°2221209_21

Séance du Conseil d'administration du 9 décembre 2022

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 27

Membres présents : 15

Membres représentés : 2

Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Budget Initial 2023

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'approbation du budget initial 2023 de la fondation par son conseil de gestion le 7 décembre 2023

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 397 ETPT dont 336 ETPT sous plafond et 61 ETPT hors plafond
- 46 134 181 euros d'autorisations d'engagement dont :
 - 29 575 520 euros en masse salariale
 - 8 940 809 euros en fonctionnement et interventions
 - 7 617 852 euros en investissement
- 45 966 128 euros de crédits de paiement
 - 29 575 520 euros en masse salariale
 - 8 910 559 euros en fonctionnement et interventions
 - 7 480 049 euros en investissement
- 46 356 280 euros de prévisions de recettes
- 390 152 euros de solde budgétaire



Article 2 :

Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- -179 055 euros de variation de trésorerie
- -585 021 euros de résultat patrimonial
- 1 125 098 euros de capacité d'autofinancement
- 390 152 euros de variation de fonds de roulement

Liste des annexes :

- Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles ;
- Projet annuel de performance.

Le Conseil d'administration

DECIDE

d'approuver le budget initial 2023 et le projet annuel de performance figurant en annexe.

Abstention(s) : 1
Votants : 17
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 16
Pour : 16
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

Tableaux Budgétaires

Budget Initial 2023

Tableau des emplois

Tableaux des autorisations budgétaires

Tableaux des dépenses par destination et des recettes par origine

Tableau des équilibres financiers

Tableaux des opérations pour compte de tiers

Compte de résultat et tableau de financement

Planx de trésorerie

Tableaux des recettes fléchées

Tableaux des opérations pluriannuelles agrégées

Tableaux des opérations pluriannuelles détaillées

Tableau de synthèse

Tableau 1 : Tableau des emplois

UTBM

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat	Emplois sous plafond	Emplois sous	Emplois sous	Emplois sous plafond	Emplois financés hors	Emplois financés hors	Emplois financés	Emplois financés	Emplois financés hors	Global Compte	Global Budget Initial	Global Budget	Global Budget	Global Budget Initial
			Compte Financier 2021	Etat Budget Initial 2022	plafond Etat Budget Rectificatif n°1 2022	plafond Etat Budget Rectificatif n°2 2022	plafond Etat Budget Initial 2023	SCSP Compte Financier 2021	SCSP Budget Initial 2022	hors SCSP Budget Rectificatif N°1 2021	hors SCSP Budget Rectificatif N°2 2022	hors SCSP Budget Initial 2023	Financier 2021	2022	Rectificatif n° 1 2022	Rectificatif n° 2 2022	2023
		En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	125	125	125	125	126						125	125	125	125	126
		CDI	26	26	26	26	26	-	-	-	-	-	26	26	26	26	26
	Non permanents	CDD	29	31	31	31	29	3	1	1	5	5	32	32	32	36	34
S/total EC			180	182	182	182	181	3	1	1	5	5	183	183	183	188	186
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS													-				
BIATSS	Permanents	Titulaires	93	93	93	93	93						93	93	93	93	93
		CDI	23	20	20	29	29	24	23	23	15	17	46	43	43	44	45
	Non permanents	CDD	27	28	28	28	34	29	56	56	50	39	56	84	84	78	73
S/total Biatoss			143	141	141	151	155	53	79	79	65	56	195	220	220	216	211
Totaux			323	323	323	333	336	56	80	80	70	61	378	404	404	404	397
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			357	357	357	357	357						(4) Plafond global des emplois voté par le CA				

Le total des emplois du budget initial de 397 ETPT, correspond au plafond d'emplois globale 2023, qui sera soumis au vote par le CA. Pour précision, sont inclus dans les emplois BIATSS et enseignants non permanents du plafond 2, les contrats de recherche financés par des subventions. Ainsi, parmi les 61 ETPT non permanents du plafond 2, 34 ETPT sont des contrats de recherche.

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

UTBM

Dépenses										
	AE					CP				
	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023
Personnel	26 795 729	28 241 965	28 241 965	28 621 856	29 575 520	26 795 729	28 241 965	28 241 965	28 621 856	29 575 520
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	-	-	6 471 266	6 517 656	6 517 656	6 517 656	6 844 229
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	6 937 320	7 734 871	8 034 871	8 439 271	8 940 809	6 206 792	7 423 434	7 723 434	8 127 834	8 910 559
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	5 540 363	13 858 697	28 196 227	21 996 227	7 617 852	5 321 500	14 140 880	16 273 056	16 423 056	7 480 049
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	39 273 412	49 835 533	64 473 063	59 057 354	46 134 181	38 324 022	49 806 279	52 238 455	53 172 746	45 966 128
Solde budgétaire (excédent)						3 572 446	-	-	-	390 152

Recettes						
	RE					
	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023	
	37 092 596	37 909 470	37 909 470	38 880 509	40 952 408	Recettes globalisées
	29 952 622	29 281 087	29 281 087	29 312 221	30 427 202	Subvention pour charges de service public
	187 341	7 000	7 000	40 840	13 000	Autres financements de l'Etat
	216 258	160 000	160 000	160 000	160 000	Fiscalité affectée
	805 257	2 421 295	2 421 295	2 779 592	4 306 236	Autres financements publics
	5 931 119	6 040 088	6 040 088	6 587 856	6 045 970	Recettes propres
	4 803 871	10 405 409	10 405 409	10 405 409	5 403 872	Recettes fléchées
	2 077 258	5 494 828	5 494 828	5 494 828	211 785	Financements de l'Etat fléchés
	2 863 982	4 763 726	4 763 726	4 763 726	5 192 087	Autres financements publics fléchés
	- 137 369	146 855	146 855	146 855	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES RECETTES	41 896 467	48 314 879	48 314 879	49 285 918	46 356 280	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)	-	1 491 400	3 923 576	3 886 828	-	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

Etablissement

Dépenses										
	AE					CP				
	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023
Personnel	25 349 507	26 245 397	26 245 397	26 625 288	28 000 450	25 349 507	26 245 397	26 245 397	26 625 288	28 000 450
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						6 471 266	6 517 656	6 517 656	6 517 656	6 844 229
Fonctionnement	6 073 436	6 582 436	6 882 436	7 286 836	7 608 965	5 431 081	6 304 093	6 604 093	7 008 493	7 578 715
Investissement	4 552 989	12 061 236	26 398 766	20 198 766	6 104 109	3 508 156	12 361 236	14 493 412	14 643 412	5 966 306
TOTAL DES DÉPENSES	35 975 932	44 889 069	59 526 599	54 110 890	41 713 524	34 288 744	44 910 726	47 342 902	48 277 193	41 545 471
Solde budgétaire (excédent)						2 183 175	-	-	-	-

Recettes						
	RE					
	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023	
	34 222 355	34 783 143	34 783 143	35 754 182	37 559 797	Recettes globalisées
	29 952 622	29 281 087	29 281 087	29 312 221	30 427 202	Subvention pour charges de service public
	185 269	7 000	7 000	40 840	13 000	Autres financements de l'Etat
	216 258	160 000	160 000	160 000	160 000	Fiscalité affectée
	569 604	1 995 481	1 995 481	2 353 778	3 396 389	Autres financements publics
	3 298 603	3 339 575	3 339 575	3 887 343	3 563 206	Recettes propres
	2 249 562	8 393 339	8 393 339	8 393 339	3 981 290	Recettes fléchées
	1 806 576	5 494 828	5 494 828	5 494 828	211 785	Financements de l'Etat fléchés
	544 611	2 898 511	2 898 511	2 898 511	3 769 505	Autres financements publics fléchés
	- 101 624	-	-	-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES RECETTES	36 471 918	43 176 482	43 176 482	44 147 521	41 541 087	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)	-	1 734 244	4 166 420	4 129 672	4 384	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

SAIC

Dépenses										
	AE					CP				
	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023
Personnel	1 446 222	1 996 568	1 996 568	1 996 568	1 575 070	1 446 222	1 996 568	1 996 568	1 996 568	1 575 070
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>										
Fonctionnement	847 895	1 134 235	1 134 235	1 134 235	1 319 844	759 422	1 101 141	1 101 141	1 101 141	1 319 844
Investissement	987 374	1 797 461	1 797 461	1 797 461	1 513 743	1 813 344	1 779 644	1 779 644	1 779 644	1 513 743
TOTAL DES DÉPENSES	3 281 491	4 928 264	4 928 264	4 928 264	4 408 657	4 018 989	4 877 353	4 877 353	4 877 353	4 408 657
Solde budgétaire (excédent)						1 388 434	254 844	254 844	254 844	405 036

Recettes						
	RE					
	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023	
2 853 114	3 120 127	3 120 127	3 120 127	3 120 127	3 391 111	Recettes globalisées
-	-	-	-	-	-	Subvention pour charges de service public
2 072	-	-	-	-	-	Autres financements de l'Etat
-	-	-	-	-	-	Fiscalité affectée
235 653	425 814	425 814	425 814	425 814	909 847	Autres financements publics
2 615 389	2 694 313	2 694 313	2 694 313	2 694 313	2 481 264	Recettes propres
2 554 309	2 012 070	2 012 070	2 012 070	2 012 070	1 422 582	Recettes fléchées
270 682	-	-	-	-	-	Financements de l'Etat fléchés
2 319 371	1 865 215	1 865 215	1 865 215	1 865 215	1 422 582	Autres financements publics fléchés
-	35 745	146 855	146 855	146 855	-	Recettes propres fléchées
5 407 422	5 132 197	5 132 197	5 132 197	5 132 197	4 813 693	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)						-

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

Fondation

Dépenses										
	AE					CP				
	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023
Personnel		-	-	-	-		-	-	-	-
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>										
Fonctionnement	15 989	18 200	18 200	18 200	12 000	16 289	18 200	18 200	18 200	12 000
Investissement		-	-	-	-		-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	15 989	18 200	18 200	18 200	12 000	16 289	18 200	18 200	18 200	12 000
Solde budgétaire (excédent)						838	-	-	-	-

Recettes						
	RE					
	2 021	BI N	BR1	BR2	2 023	
17 127	6 200	6 200	6 200	6 200	1 500	Recettes globalisées
	-	-	-	-	-	Subvention pour charges de service public
	-	-	-	-	-	Autres financements de l'Etat
	-	-	-	-	-	Fiscalité affectée
	-	-	-	-	-	Autres financements publics
17 127	6 200	6 200	6 200	6 200	1 500	Recettes propres
-	-	-	-	-	-	Recettes fléchées
	-	-	-	-	-	Financements de l'Etat fléchés
	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
	-	-	-	-	-	Recettes propres fléchées
17 127	6 200	6 200	6 200	6 200	1 500	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)						-

Tab 3 : Dépenses par destination

UTBM

Destinations	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	2023	2023	2023	N+1	2023	2023	2023	2023
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	14 695 051	14 695 051	1 111 379	1 111 379	446 723	446 723	16 253 153	16 253 153
D101 Formation initiale et continue Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 Formation initiale et continue Master	14 695 051	14 695 051	1 111 379	1 111 379	446 723	446 723	16 253 153	16 253 153
D103 Formation initiale et continue Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
Recherche	8 538 896	8 538 896	1 755 494	1 755 494	1 847 123	1 847 123	12 141 513	12 141 513
D106 Rech univ science vie	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 Rech univ Transvers	1 162 398	1 162 398	527 600	527 600	205 000	205 000	1 894 998	1 894 998
D107 Rech univ maths	1 562 532	1 562 532	559 671	559 671	1 414 323	1 414 323	3 536 526	3 536 526
D108 Rech univ phys chimie	5 165 810	5 165 810	642 823	642 823	219 400	219 400	6 028 033	6 028 033
D111 Rech univ science homme	648 156	648 156	25 400	25 400	8 400	8 400	681 956	681 956
Soutien et support	6 258 558	6 258 558	6 065 236	6 034 986	5 324 006	5 186 203	17 647 800	17 479 747
D105 Bibliothèques et documentation	535 589	535 589	240 080	240 080	-	-	775 669	775 669
D113 Diffusion savoirs musées	-	-	14 000	14 000	-	-	14 000	14 000
D114 Immobilier	917 649	917 649	3 788 200	3 758 200	4 425 614	4 287 811	9 131 463	8 963 660
D115 Pilotage et support	4 805 319	4 805 319	2 022 956	2 022 706	898 392	898 392	7 726 667	7 726 417
Etudiants	83 015	83 015	8 700	8 700	-	-	91 715	91 715
D201 Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 Santé des étudiants activité associative	83 015	83 015	8 700	8 700	-	-	91 715	91 715
Total	29 575 520	29 575 520	8 940 809	8 910 559	7 617 852	7 480 049	46 134 181	45 966 128

Tab 3 : Recettes par nature

UTBM

Nature Recettes	2023	2023	Fiscalité affectée	2023	2023	2023	2023	2023
	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
Subvention pour charges service public	30 427 202	-	-	-	-	-	-	30 427 202
Droits d'inscription	-	-	-	-	990 000	-	-	990 000
Formation continue diplômes propres VAE	-	-	-	-	405 953	-	-	405 953
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	600 000	-	-	600 000
Contrat de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	2 274 736	-	-	2 274 736
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	42 874	-	42 874
Subvention exploit & financ actif Région	-	-	-	1 533 514	-	2 797 166	-	4 330 680
Subvention exploit & financ actif UE	-	-	-	301 739	-	45 203	-	346 942
Subvention exploit & financ actif Autres	-	13 000	-	2 400 983	76 000	211 785	2 306 844	5 008 612
Fondations fonds propres réserves dons	-	-	-	-	1 500	-	-	1 500
Autres recettes	-	-	160 000	70 000	1 697 781	-	-	1 927 781
Total	30 427 202	13 000	160 000	4 306 236	6 045 970	211 785	5 192 087	46 356 280

390 152

Etablissement

Destinations	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	2023	2023	2023	N+1	2023	2023	2023	2023
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	14 695 051	14 695 051	1 099 379	1 099 379	446 723	446 723	16 241 153	16 241 153
D101 Formation initiale et continue Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 Formation initiale et continue Master	14 695 051	14 695 051	1 099 379	1 099 379	446 723	446 723	16 241 153	16 241 153
D103 Formation initiale et continue Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
Recherche	6 963 826	6 963 826	459 650	459 650	333 380	333 380	7 756 856	7 756 856
D106 Rech univ science vie	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 Rech univ Transvers	344 230	344 230	214 000	214 000	-	-	558 230	558 230
D107 Rech univ maths	1 106 568	1 106 568	219 150	219 150	292 480	292 480	1 618 198	1 618 198
D108 Rech univ phys chimie	4 887 948	4 887 948	26 500	26 500	32 500	32 500	4 946 948	4 946 948
D111 Rech univ science homme	625 080	625 080	-	-	8 400	8 400	633 480	633 480
Soutien et support	6 258 558	6 258 558	6 041 236	6 010 986	5 324 006	5 186 203	17 623 800	17 455 747
D105 Bibliothèques et documentation	535 589	535 589	240 080	240 080	-	-	775 669	775 669
D113 Diffusion savoirs musées	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 Immobilier	917 649	917 649	3 788 200	3 758 200	4 425 614	4 287 811	9 131 463	8 963 660
D115 Pilotage et support	4 805 319	4 805 319	2 012 956	2 012 706	898 392	898 392	7 716 667	7 716 417
Etudiants	83 015	83 015	8 700	8 700	-	-	91 715	91 715
D201 Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 Santé des étudiants activité associative	83 015	83 015	8 700	8 700	-	-	91 715	91 715
Total	28 000 450	28 000 450	7 608 965	7 578 715	6 104 109	5 966 306	41 713 524	41 545 471

Etablissement

Nature Recettes	2023	2023	Fiscalité affectée	2023	2023	2023	2023	2023
	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
Subvention pour charges service public	30 427 202	-	-	-	-	-	-	30 427 202
Droits d'inscription	-	-	-	-	990 000	-	-	990 000
Formation continue diplômes propres VAE	-	-	-	-	405 953	-	-	405 953
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	600 000	-	-	600 000
Contrat de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-
Subvention exploit & financ actif Région	-	-	-	1 344 128	-	2 020 189	-	3 364 317
Subvention exploit & financ actif UE	-	-	-	101 037	-	-	-	101 037
Subvention exploit & financ actif Autres	-	13 000	-	1 881 224	76 000	211 785	1 749 316	3 931 325
Fondations fonds propres réserves dons	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	160 000	70 000	1 491 253	-	-	1 721 253
Total	30 427 202	13 000	160 000	3 396 389	3 563 206	211 785	3 769 505	41 541 087

SAIC

SAIC

Destinations	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	2023	2023	2023	N+1	2023	2023	2023	2023
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-
D101 Formation initiale et continue Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 Formation initiale et continue Master	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 Formation initiale et continue Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
Recherche	1 575 070	1 575 070	1 295 844	1 295 844	1 513 743	1 513 743	4 384 657	4 384 657
D106 Rech univ science vie	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 Rech univ Transvers	818 168	818 168	313 600	313 600	205 000	205 000	1 336 768	1 336 768
D107 Rech univ maths	455 964	455 964	340 521	340 521	1 121 843	1 121 843	1 918 328	1 918 328
D108 Rech univ phys chimie	277 862	277 862	616 323	616 323	186 900	186 900	1 081 085	1 081 085
D111 Rech univ science homme	23 076	23 076	25 400	25 400	-	-	48 476	48 476
Soutien et support	-	-	24 000	24 000	-	-	24 000	24 000
D105 Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 Diffusion savoirs musées	-	-	14 000	14 000	-	-	14 000	14 000
D114 Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
D115 Pilotage et support	-	-	10 000	10 000	-	-	10 000	10 000
Etudiants	-							
D201 Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 Santé des étudiants activité associative	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 575 070	1 575 070	1 319 844	1 319 844	1 513 743	1 513 743	4 408 657	4 408 657

405 036

Fondation

Destinations	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	2023	2023	2023	N+1	2023	2023	2023	2023
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	-	-	12 000	12 000	-	-	12 000	12 000
D101 Formation initiale et continue Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 Formation initiale et continue Master	-	-	12 000	12 000	-	-	12 000	12 000
D103 Formation initiale et continue Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
Recherche	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 Rech univ science vie	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 Rech univ Transvers	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 Rech univ maths	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 Rech univ phys chimie	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 Rech univ science homme	-	-	-	-	-	-	-	-
Soutien et support	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 Diffusion savoirs musées	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
D115 Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-
Etudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 Santé des étudiants activité associative	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	12 000	12 000	-	-	12 000	12 000

10 500

Fondation

Nature Recettes	Financement de l'Etat		Fiscalité affectée	Financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat	Financements publics	Recettes propres	Total
	2023	2023							
Subvention pour charges service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue diplômes propres VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrat de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	2 274 736	-	-	-	2 274 736
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	42 874	-	42 874
Subvention exploit & financ actif Région	-	-	-	-	189 386	-	776 977	-	966 363
Subvention exploit & financ actif UE	-	-	-	-	200 702	-	45 203	-	245 905
Subvention exploit & financ actif Autres	-	-	-	-	519 759	-	557 528	-	1 077 287
Fondations fonds propres réserves dons	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	206 528	-	-	-	206 528
Total	-	-	-	909 847	2 481 264	-	1 422 582	-	4 813 693

Tableau 4 : Equilibre financier

UTBM

Besoins (utilisation des financements)	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Solde budgétaire (déficit)		1 491 400	3 923 576	3 886 828	-
dont solde budgétaire budget : Etablissement		1 734 244	4 166 420	4 129 672	4 384
dont solde budgétaire budget : SAIC		-	-	-	-
dont solde budgétaire budget : Fondation		12 000	12 000	12 000	10 500
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) Dépôts et cautionnements					
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	708 944	181 019	181 019	181 019	270 545
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	314 282	3 954 600	3 954 600	1 248 987	2 775 624
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	1 023 226	5 881 863	8 314 039	5 571 678	3 061 053
Variation de trésorerie		-	-	-	-
dont Abondement de la trésorerie fléchée	1 462 833	-	-	-	795 756
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)		-	-	-	-
TOTAL DES BESOINS	1 023 226	5 881 863	8 314 039	5 571 678	3 061 053

2021	BI N	BR1	BR2	2023	Financements (couverture des besoins)
3 572 446	-	-	-	390 152	Solde budgétaire (excédent)
2 183 174	-	-	-	-	Etablissement dont solde budgétaire budget :
1 388 434	254 844	254 844	254 844	405 036	SAIC dont solde budgétaire budget :
838	-	-	-	-	Fondation dont solde budgétaire budget :
					Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital) Dépôts et cautionnements
601 243	41 675	41 675	43 639	86 206	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
- 3 382 667	3 859 800	3 859 800	1 290 618	2 390 756	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
791 022	4 156 319	4 156 319	1 589 101	2 881 998	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
232 204	1 725 544	4 157 720	3 982 577	179 055	Variation de trésorerie
	1 401 888	1 951 888	1 901 888	-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
1 695 036	323 656	2 205 832	2 080 689	974 811	dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
1 023 226	5 881 863	8 314 039	5 571 678	3 061 053	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 5 : Opérations pour compte de tiers BI N+1

UTBM

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Décaissements	Encaissements
Solde TVA Décaissement	270 545	-
Solde TVA Encaissement	-	86 206
ERASMUS KA 131 22/24	661 696	-
ERASMUS KA 171	246 642	-
Aides à la Mobilité Internationale	80 800	-
01 Action 1: Entrepôt virtuel / Logistique 4.0	10 827	-
02 Action 2: Ecosystème de l'Internet des objets	37 970	-
03 Action 3:Ecole de design d'interactions	328 889	-
04 Action 4Communication, Vente en ligne appliquées à la filière mobilités	-	-
05 Action 5: Plasturgie	40 756	-
06 Action 6: Maintenance des véhiculesélectriques et hybrides	33 364	-
07 Action 7:Maintenance 4.0	153 328	-
08 Action 8: Calibrage des caméras / Maintenance des systèmes d'aide de conduite	22 412	-
09 Action 9: Cluster de formation H2	450 899	-
09 Action 9: Cluster H2	3 373	-
10 Action 10:Opérateur Fabrication Additive	-	-
11 Action 11:Opérateur Régénération matières plastiques	33 600	-
12 Action 12:conducteur 4.0	11 076	-
13 Action 13:Monteur cableur pour l'électro mobilité	33 752	-
14 Action 14:Electrobovinier pour l'électro mobilité	16 026	-
16 Action 16: Compagnon numérique de l'enseignant	158 667	-
17 Action 17: Fabrique mobile 4.0	53 333	-
18 Action 18: Outil digital (formateurs et apprenants)	233 333	-
19 Action 19: Serious Game prévention TMS	22 562	-
20 Action 20: Flexy Smart Factory	48 185	-
21 Action 21: Crunch Factory	-	-
22 Action 22: Offre de services CMQ	63 097	-
23 Action 23: Diffusion et vulgarisation scientifique et technique	31 036	-
	-	-
	-	-
Sous total décaissement	2 775 624	-
ERASMUS KA 131 22/24	-	543 080
ERASMUS KA 171	-	246 644
Aides à la Mobilité Internationale	-	80 800
01 Action 1: Entrepôt virtuel / Logistique 4.0	-	10 827
02 Action 2: Ecosystème de l'Internet des objets	-	28 734
03 Action 3:Ecole de design d'interactions	-	248 889
04 Action 4Communication, Vente en ligne appliquées à la filière mobilités	-	-
05 Action 5: Plasturgie	-	40 756
06 Action 6: Maintenance des véhiculesélectriques et hybrides	-	33 364
07 Action 7:Maintenance 4.0	-	116 032
08 Action 8: Calibrage des caméras / Maintenance des systèmes d'aide de conduite	-	22 412
09 Action 9: Cluster de formation H2	-	336 371
09 Action 9: Cluster H2	-	2 416
10 Action 10:Opérateur Fabrication Additive	-	-
11 Action 11:Opérateur Régénération matières plastiques	-	33 600
12 Action 12:conducteur 4.0	-	11 076
13 Action 13:Monteur cableur pour l'électro mobilité	-	25 542
14 Action 14:Electrobovinier pour l'électro mobilité	-	-
16 Action 16: Compagnon numérique de l'enseignant	-	158 667
17 Action 17: Fabrique mobile 4.0	-	53 333
18 Action 18: Outil digital (formateurs et apprenants)	-	233 333
19 Action 19: Serious Game prévention TMS	-	22 562
20 Action 20: Flexy Smart Factory	-	48 185
21 Action 21: Crunch Factory	-	-
22 Action 22: Offre de services CMQ	-	63 097
23 Action 23: Diffusion et vulgarisation scientifique et technique	-	31 036
	-	-
	-	-
Sous total encaissement	-	2 390 756
TOTAL	3 046 169	2 476 962

Tableau 5 : Opérations pour compte de tiers BI N+1

	janvier N+1	février N+1	mars N+1	avril N+1	mai N+1	juin N+1	juillet N+1	août N+1	septembre N+1	octobre N+1	novembre N+1	décembre N+1	Total
	0	-	-	-	-	-	15 507	34 881	-	23 806	131 092	137 104	342 390
	0	14 362	14 369	14 369	14 369	14 369	14 369	14 369	14 369	14 369	14 369	14 369	158 051
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	118 616	108 616	108 616	108 616	108 616	108 616	661 696
	41 107	41 107	41 107	41 107	41 107	41 107	-	-	-	-	-	-	246 642
	-	24 240	-	56 560	-	-	-	-	-	-	-	-	80 800
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	8 797	-	-	-	-	-	-	-	2 030	-	10 827
	-	9 236	23 347	-	-	-	-	-	-	-	5 388	-	37 970
	-	80 000	202 222	-	-	-	-	-	-	-	46 667	-	328 889
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	33 114	-	-	-	-	-	-	-	7 642	-	40 756
	-	-	27 108	-	-	-	-	-	-	-	6 256	-	33 364
	-	37 296	94 276	-	-	-	-	-	-	-	21 756	-	153 328
	-	-	18 210	-	-	-	-	-	-	-	4 202	-	22 412
	-	114 528	273 301	-	-	-	-	-	-	-	63 070	-	450 899
	-	957	1 963	-	-	-	-	-	-	-	453	-	3 373
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	27 300	-	-	-	-	-	-	-	6 300	-	33 600
	-	-	8 999	-	-	-	-	-	-	-	2 077	-	11 076
	-	8 210	20 753	-	-	-	-	-	-	-	4 789	-	33 752
	-	16 026	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16 026
	-	-	128 917	-	-	-	-	-	-	-	29 750	-	158 667
	-	-	43 333	-	-	-	-	-	-	-	10 000	-	53 333
	-	-	189 583	-	-	-	-	-	-	-	43 750	-	233 333
	-	-	22 562	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 562
	-	-	39 150	-	-	-	-	-	-	-	9 035	-	48 185
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	61 930	-	-	-	-	-	-	-	1 167	-	63 097
	-	-	25 217	-	-	-	-	-	-	-	5 819	-	31 036
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	41 107	307 361	1 291 190	65 347	41 107	97 667	118 616	108 616	108 616	108 616	378 765	108 616	2 775 624
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	543 080	-	-	-	-	-	543 080
	-	-	-	-	-	-	246 644	-	-	-	-	-	246 644
	-	80 800	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80 800
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	8 797	-	-	-	-	-	-	-	2 030	10 827
	-	-	-	23 347	-	-	-	-	-	-	-	5 388	28 734
	-	-	-	202 222	-	-	-	-	-	-	-	46 667	248 889
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	33 114	-	-	-	-	-	-	-	7 642	40 756
	-	-	-	27 108	-	-	-	-	-	-	-	6 256	33 364
	-	-	-	94 276	-	-	-	-	-	-	-	21 756	116 032
	-	-	-	18 210	-	-	-	-	-	-	-	4 202	22 412
	-	-	-	273 301	-	-	-	-	-	-	-	63 070	336 371
	-	-	-	1 963	-	-	-	-	-	-	-	453	2 416
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 827
	-	-	-	27 300	-	-	-	-	-	-	-	6 300	33 600
	-	-	-	8 999	-	-	-	-	-	-	-	2 077	11 076
	-	-	-	20 753	-	-	-	-	-	-	-	4 789	25 542
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	128 917	-	-	-	-	-	-	-	29 750	158 667
	-	-	-	43 333	-	-	-	-	-	-	-	10 000	53 333
	-	-	-	189 583	-	-	-	-	-	-	-	43 750	233 333
	-	-	-	22 562	-	-	-	-	-	-	-	-	22 562
	-	-	-	39 150	-	-	-	-	-	-	-	9 035	48 185
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	61 930	-	-	-	-	-	-	-	1 167	63 097
	-	-	-	25 217	-	-	-	-	-	-	-	5 819	31 036
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	80 800	-	1 250 083	-	-	789 724	-	-	-	-	270 149	2 390 756
Solde TVA-	-	-	-	-	-	-	1 138	20 513	-	9 437	116 723	122 736	270 545
Solde TVA+	-	14 362	14 369	14 369	14 369	14 369	-	-	14 369	-	-	-	86 206

Tableau 6 : Situation patrimoniale UTBM

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Personnel	26 410 246	28 241 965	28 241 965	28 621 856	29 575 520
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	6 471 266	6 517 656	6 517 656	6 517 656	6 844 229
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 695 038	10 570 651	10 944 316	11 349 383	12 284 383
Total des charges (1)	37 105 284	38 812 616	39 186 281	39 971 239	41 859 903
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	2 970 609	702 775	329 110	153 341	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	40 075 893	39 515 391	39 515 391	40 124 580	41 859 903

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 970 609	702 775	329 110	153 341	- 585 021
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 064 985	3 147 217	3 220 882	3 221 549	3 373 824
- ((C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	443 148	-	-	-	-
+ (C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-	-
- (C 756) produits de cession d'éléments d'actifs	1 773	-	-	-	-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	14 313	12 000	12 000	12 000	10 500
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	1 879 673	1 932 396	1 932 396	1 936 546	1 653 205
= CAF ou IAF*	4 696 687	1 905 596	1 605 596	1 426 344	1 125 098

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Insuffisance d'autofinancement*					
Investissements	19 502 210	14 140 880	16 273 056	16 423 056	7 480 049
Remboursement des dettes financières					
Total des Emplois	19 502 210	14 140 880	16 273 056	16 423 056	7 480 049
Apport au Fonds de Roulement	3 911 329	-	-	-	390 152

Tableau 6 : Situation patrimoniale Etablissement

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Personnel	25 005 581	26 245 397	26 245 397	26 625 288	28 000 450
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	6 471 266	6 517 656	6 517 656	6 517 656	6 844 229
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	8 762 176	8 550 175	8 923 840	9 328 907	10 124 547
Total des charges (1)	33 767 757	34 795 572	35 169 237	35 954 195	38 124 997
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	1 674 485	615 731	242 066	66 297	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	35 442 242	35 411 303	35 411 303	36 020 492	38 124 997

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 674 485	615 731	242 066	66 297	- 803 579
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 043 495	2 246 082	2 319 747	2 320 414	2 545 832
- ((C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	151 948	-	-	-	-
+ (C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-	-
- (C 756) produits de cession d'éléments d'actifs	1 773	-	-	-	-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	-	-	-	-	-
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	1 232 538	1 231 261	1 231 261	1 235 411	1 129 253
= CAF ou IAF*	3 331 721	1 630 552	1 330 552	1 151 300	613 000

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Insuffisance d'autofinancement*					
Investissements	18 011 942	12 361 236	14 493 412	14 643 412	5 966 306
Remboursement des dettes financières					
Total des Emplois	18 011 942	12 361 236	14 493 412	14 643 412	5 966 306
Apport au Fonds de Roulement	2 597 595	-	-	-	-

Produits	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Subventions de l'Etat	30 139 316	29 281 087	29 281 087	29 312 221	30 427 202
Fiscalité affectée	216 258	160 000	160 000	160 000	160 000
Autres subventions	1 137 237	2 457 412	2 457 412	2 683 549	3 131 533
Autres produits	8 583 083	7 616 892	7 616 892	7 968 810	7 556 147
Total des produits (2)	40 075 893	39 515 391	39 515 391	40 124 580	41 274 882
<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>					585 021
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	40 075 893	39 515 391	39 515 391	40 124 580	41 859 903

RESSOURCES	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Capacité d'autofinancement*	4 696 687	1 905 596	1 605 596	1 426 344	1 125 098
Financement de l'actif par l'État	13 088 960	5 494 828	5 494 828	5 494 828	211 785
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	5 359 716	4 734 609	4 734 609	4 900 609	6 379 790
Autres ressources	268 176	514 447	514 447	714 447	153 528
Augmentation des dettes financières					
Total des Ressources	23 413 539	12 649 480	12 349 480	12 536 228	7 870 201
Prélèvement sur Fonds de Roulement	- 1 491 400	- 3 923 576	- 3 886 828	-	-

Indicateurs	2021	BI N	BR1	BR2	2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	3 911 329	- 1 491 400	- 3 923 576	- 3 886 828	390 152
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	4 143 533	234 144	234 144	95 749	569 207
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	- 232 204	- 1 725 544	- 4 157 720	- 3 982 577	- 179 055
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	19 656 112	12 943 498	15 732 536	15 769 284	16 159 436
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 456 347	- 2 358 735	1 690 491	1 552 096	2 121 303
Niveau de la TRESORERIE	18 199 765	15 302 233	14 042 045	14 217 188	14 038 133

Produits	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Subventions de l'Etat	30 024 990	29 281 087	29 281 087	29 312 221	30 427 202
Fiscalité affectée	216 258	160 000	160 000	160 000	160 000
Autres subventions	236 293	1 569 380	1 569 380	1 795 517	2 048 757
Autres produits	4 964 702	4 400 836	4 400 836	4 752 754	4 685 459
Total des produits (2)	35 442 242	35 411 303	35 411 303	36 020 492	37 321 418
<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>					803 579
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	35 442 242	35 411 303	35 411 303	36 020 492	38 124 997

RESSOURCES	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Capacité d'autofinancement*	3 331 721	1 630 552	1 330 552	1 151 300	613 000
Financement de l'actif par l'État	12 753 164	5 494 828	5 494 828	5 494 828	211 785
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4 256 476	3 331 612	3 331 612	3 497 612	5 130 137
Autres ressources	268 176	170 000	170 000	370 000	7 000
Augmentation des dettes financières					
Total des Ressources	20 609 537	10 626 992	10 326 992	10 513 740	5 961 922
Prélèvement sur Fonds de Roulement	- 1 734 244	- 4 166 420	- 4 129 672	-	- 4 384

Tableau 6 : Situation patrimoniale

SAIC

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Personnel	1 404 065	1 996 568	1 996 568	1 996 568	1 575 070
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 914 257	2 002 276	2 002 276	2 002 276	2 147 836
Total des charges (1)	3 318 322	3 998 844	3 998 844	3 998 844	3 722 906
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 296 123	87 044	87 044	87 044	218 558
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	4 614 446	4 085 888	4 085 888	4 085 888	3 941 464

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 296 123	87 044	87 044	87 044	218 558
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 021 490	901 135	901 135	901 135	827 992
- ((C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	291 200				-
+ (C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-				-
- (C 756) produits de cession d'éléments d'actifs	-				-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	-				-
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	647 135	701 135	701 135	701 135	523 952
= CAF ou IAF*	1 379 278	287 044	287 044	287 044	522 598

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Insuffisance d'autofinancement*		-	-	-	-
Investissements	1 490 268	1 779 644	1 779 644	1 779 644	1 513 743
Remboursement des dettes financières					
Total des Emplois	1 490 268	1 779 644	1 779 644	1 779 644	1 513 743
Apport au Fonds de Roulement	1 328 046	254 844	254 844	254 844	405 036

Tableau 6 : Situation patrimoniale

Fondation

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Personnel	600	-	-	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	18 605	18 200	18 200	18 200	12 000
Total des charges (1)	19 205	18 200	18 200	18 200	12 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	19 205	18 200	18 200	18 200	12 000

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-	-	-	-
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-	-	-
- ((C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-				-
+ (C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-				-
- (C 756) produits de cession d'éléments d'actifs	-				-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	14 313	12 000	12 000	12 000	10 500
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	-	-	-	-	-
= CAF ou IAF*	- 14 313	- 12 000	- 12 000	- 12 000	- 10 500

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Insuffisance d'autofinancement*	14 313	12 000	12 000	12 000	10 500
Investissements		-	-	-	-
Remboursement des dettes financières					
Total des Emplois	14 313	12 000	12 000	12 000	10 500
Apport au Fonds de Roulement		-	-	-	

Produits	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Subventions de l'Etat	114 327	-	-	-	-
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-
Autres subventions	900 944	888 032	888 032	888 032	1 082 776
Autres produits	3 599 175	3 197 856	3 197 856	3 197 856	2 858 688
Total des produits (2)	4 614 446	4 085 888	4 085 888	4 085 888	3 941 464
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)		4 085 888	4 085 888	4 085 888	3 941 464

RESSOURCES	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Capacité d'autofinancement*	1 379 278	287 044	287 044	287 044	522 598
Financement de l'actif par l'État	335 796	-	-	-	-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 103 240	1 402 997	1 402 997	1 402 997	1 249 653
Autres ressources		344 447	344 447	344 447	146 528
Augmentation des dettes financières					
Total des Ressources	2 818 314	2 034 488	2 034 488	2 034 488	1 918 779
Prélèvement sur Fonds de Roulement		-	-	-	-

Produits	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Subventions de l'Etat		-	-	-	-
Fiscalité affectée		-	-	-	-
Autres subventions		-	-	-	-
Autres produits	19 205	18 200	18 200	18 200	12 000
Total des produits (2)	19 205	18 200	18 200	18 200	12 000
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	19 205	18 200	18 200	18 200	12 000

RESSOURCES	2021	BI N	BR1	BR2	2023
Capacité d'autofinancement*					
Financement de l'actif par l'État		-	-	-	-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		-	-	-	-
Autres ressources		-	-	-	-
Augmentation des dettes financières					
Total des Ressources	-	-	-	-	-
Prélèvement sur Fonds de Roulement	- 14 313	- 12 000	- 12 000	- 12 000	- 10 500

Tableau 7 : Plan de Trésorerie BI N+1 UTBM

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle		
SOLDE INITIAL (début de mois)	14 217 188	17 692 017	14 356 985	9 460 197	13 767 874	10 432 074	7 620 562	17 123 013	12 730 005	10 117 974	8 384 445	12 738 467			
<i>dont placements</i>															
ENCAISSEMENTS															
Recettes budgétaires globalisées	7 624 300	849 112	256 733	7 734 559	143 645	1 040 931	11 622 025	117 500	1 247 569	1 547 454	8 251 272	517 308	40 952 408		
Subvention pour charges de service public	7 606 800	-	-	7 606 800	-	-	10 522 961	-	-	-	4 690 641	-	30 427 202		
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	8 000	13 000		
Fiscalité affectée	-	-	60 000	-	-	-	-	100 000	-	-	-	-	160 000		
Autres financements publics	-	806 612	179 233	110 259	126 145	368 191	242 276	-	70 316	45 404	2 177 945	179 855	4 306 236		
Recettes propres	17 500	42 500	17 500	17 500	17 500	672 740	856 788	17 500	1 177 253	1 502 050	1 377 686	329 453	6 045 970		
Recettes budgétaires fléchées	-	-	51 631	60 000	86 605	191 428	513 168	-	-	390 600	129 150	3 981 290	5 403 872		
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	211 785	211 785		
Autres financements publics fléchés	-	-	51 631	60 000	86 605	191 428	513 168	-	-	390 600	129 150	3 769 505	5 192 087		
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Opérations gérées en compte de tiers	-	95 162	14 369	1 264 451	14 369	14 369	789 724	-	14 369	-	-	270 149	2 476 962		
TVA encaissée	-	14 362	14 369	14 369	14 369	14 369	-	-	14 369	-	-	-	86 206		
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	80 800	-	1 250 083	-	-	789 724	-	-	-	-	270 149	2 390 756		
TOTAL	7 624 300	944 274	322 733	9 059 010	244 619	1 246 728	12 924 917	117 500	1 261 938	1 938 054	8 380 422	4 768 747	48 833 242		
DECAISSEMENTS															
Enveloppes hors recettes fléchées	3 880 330	3 743 908	3 700 295	3 557 951	3 311 276	3 332 537	3 074 676	3 653 343	3 537 317	3 285 494	3 133 376	3 147 508	41 358 012		
Personnel	2 384 078	2 353 129	2 471 459	2 332 294	2 343 229	2 386 459	2 403 661	2 976 213	2 546 990	2 378 651	2 339 571	2 555 172	29 470 905		
Fonctionnement	798 265	1 140 901	811 555	790 876	697 265	769 579	534 585	536 862	793 945	762 162	654 623	517 773	8 808 391		
Investissement	697 988	249 879	417 282	434 782	270 782	176 500	136 430	140 268	196 382	144 682	139 182	74 564	3 078 716		
Dépenses sur recettes fléchées	228 034	228 036	228 036	1 128 036	228 036	628 036	228 036	728 036	228 036	268 036	397 536	90 222	4 608 116		
Personnel	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 717	104 615		
Fonctionnement	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 503	102 168		
Investissement	210 801	210 803	210 803	1 110 803	210 803	610 803	210 803	710 803	210 803	250 803	380 303	73 002	4 401 333		
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Opérations gérées en compte de tiers	41 107	307 361	1 291 190	65 347	41 107	97 667	119 754	129 129	108 616	118 053	495 488	231 352	3 046 169		
TVA décaissée	-	-	-	-	-	-	1 138	20 513	-	9 437	116 723	122 736	270 545		
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	41 107	307 361	1 291 190	65 347	41 107	97 667	118 616	108 616	108 616	108 616	378 765	108 616	2 775 624		
TOTAL	4 149 471	4 279 305	5 219 521	4 751 334	3 580 419	4 058 240	3 422 466	4 510 508	3 873 969	3 671 583	4 026 400	3 469 082	49 012 297		
SOLDE DU MOIS	3 474 829	- 3 335 031	- 4 896 788	4 307 676	- 3 335 800	- 2 811 512	9 502 451	- 4 393 008	- 2 612 031	- 1 733 529	4 354 022	1 299 665	- 179 055		
SOLDE CUMULE	17 692 017	14 356 985	9 460 197	13 767 874	10 432 074	7 620 562	17 123 013	12 730 005	10 117 974	8 384 445	12 738 467	14 038 133			
													<i>dont trésorerie fléchée</i>	795 756	
														<i>dont trésorerie sur op. non budgétaires</i>	- 569 207
														<i>dont trésorerie sur op. budgétaires</i>	390 152

Tableau 7 : Plan de Trésorerie BI N+1

Etablissement

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	7 624 300	849 112	107 836	7 669 559	73 250	585 816	11 140 461	117 500	1 052 816	707 500	7 114 339	517 308	37 559 797	
Subvention pour charges de service public	7 606 800	-	-	7 606 800	-	-	10 522 961	-	-	-	4 690 641	-	30 427 202	
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	8 000	13 000	
Fiscalité affectée	-	-	60 000	-	-	-	-	100 000	-	-	-	-	160 000	
Autres financements publics	-	806 612	30 336	45 259	55 750	30 316	-	-	70 316	-	2 177 945	179 855	3 396 389	
Recettes propres	17 500	42 500	17 500	17 500	17 500	555 500	617 500	17 500	982 500	707 500	240 753	329 453	3 563 206	
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 981 290	3 981 290	
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	211 785	211 785	
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 769 505	3 769 505	
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : encaissements en capital													-	
Prêts : encaissements en capital													-	
Dépôts et cautionnements													-	
Opérations gérées en compte de tiers	-	80 800	-	1 250 083	-	-	789 724	-	-	-	-	270 149	2 390 756	
TVA encaissée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	80 800	-	1 250 083	-	-	789 724	-	-	-	-	270 149	2 390 756	
TOTAL	7 624 300	929 912	107 836	8 919 642	73 250	585 816	11 930 185	117 500	1 052 816	707 500	7 114 339	4 768 747	43 931 843	
DECAISSEMENTS														
Enveloppes hors recettes fléchées	3 603 202	3 466 678	3 422 915	3 280 721	3 034 046	3 055 307	2 797 446	3 376 133	3 259 937	3 005 764	2 847 646	2 870 364	38 020 160	
Personnel	2 261 543	2 230 588	2 348 918	2 209 753	2 220 688	2 263 918	2 281 120	2 853 672	2 424 449	2 256 110	2 217 030	2 432 662	28 000 450	
Fonctionnement	696 765	1 039 360	709 864	689 335	595 724	668 038	433 044	435 341	692 254	658 121	544 582	416 287	7 578 715	
Investissement	644 895	196 731	364 134	381 634	217 634	123 352	83 282	87 120	143 234	91 534	86 034	21 416	2 440 995	
Dépenses sur recettes fléchées	137 801	137 801	137 801	1 037 801	137 801	537 801	137 801	637 801	137 801	177 801	307 301	-	3 525 311	
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Investissement	137 801	137 801	137 801	1 037 801	137 801	537 801	137 801	637 801	137 801	177 801	307 301	-	3 525 311	
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : remboursements en capital													-	
Prêts : décaissements en capital													-	
Dépôts et cautionnements													-	
Opérations gérées en compte de tiers	41 107	307 361	1 291 190	65 347	41 107	97 667	118 616	108 616	108 616	108 616	378 765	108 616	2 775 624	
TVA décaissée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	41 107	307 361	1 291 190	65 347	41 107	97 667	118 616	108 616	108 616	108 616	378 765	108 616	2 775 624	
TOTAL	3 782 110	3 911 840	4 851 906	4 383 869	3 212 954	3 690 775	3 053 863	4 122 550	3 506 354	3 292 181	3 533 712	2 978 980	44 321 095	
SOLDE DU MOIS	3 842 190	- 2 981 928	- 4 744 070	4 535 772	- 3 139 704	- 3 104 959	8 876 322	- 4 005 050	- 2 453 538	- 2 584 681	3 580 627	1 789 767	- 389 252	
SOLDE CUMULE														
													dont trésorerie fléchée	455 979
													dont trésorerie sur op. non budgétaires	- 384 868
													dont trésorerie sur op. budgétaires	- 4 384

Tableau 7 : Plan de Trésorerie BI N+1

SAIC

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	-	-	148 897	65 000	70 395	455 115	481 564	-	194 753	839 954	1 135 433	-	3 391 111	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres financements publics	-	-	148 897	65 000	70 395	337 875	242 276	-	-	45 404	-	-	909 847	
Recettes propres	-	-	-	-	-	117 240	239 288	-	194 753	794 550	1 135 433	-	2 481 264	
Recettes budgétaires fléchées	-	-	51 631	60 000	86 605	191 428	513 168	-	-	390 600	129 150	-	1 422 582	
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres financements publics fléchés	-	-	51 631	60 000	86 605	191 428	513 168	-	-	390 600	129 150	-	1 422 582	
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : encaissements en capital													-	
Prêts : encaissements en capital													-	
Dépôts et cautionnements													-	
Opérations gérées en compte de tiers	-	14 362	14 369	14 369	14 369	14 369	-	-	14 369	-	-	-	86 206	
TVA encaissée	-	14 362	14 369	14 369	14 369	14 369	-	-	14 369	-	-	-	86 206	
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	-	14 362	214 897	139 369	171 369	660 912	994 732	-	209 122	1 230 554	1 264 583	-	4 899 899	
DECAISSEMENTS														
Enveloppes hors recettes fléchées	277 068	277 170	277 170	277 170	277 170	277 170	277 170	277 170	277 170	277 170	277 170	277 084	3 325 852	
Personnel	122 535	122 541	122 541	122 541	122 541	122 541	122 541	122 541	122 541	122 541	122 541	122 510	1 470 455	
Fonctionnement	101 440	101 481	101 481	101 481	101 481	101 481	101 481	101 481	101 481	101 481	101 481	101 426	1 217 676	
Investissement	53 093	53 148	53 148	53 148	53 148	53 148	53 148	53 148	53 148	53 148	53 148	53 148	637 721	
Dépenses sur recettes fléchées	90 233	90 235	90 235	90 235	90 235	90 235	90 235	90 235	90 235	90 235	90 235	90 222	1 082 805	
Personnel	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 718	8 717	104 615	
Fonctionnement	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 515	8 503	102 168	
Investissement	73 000	73 002	73 002	73 002	73 002	73 002	73 002	73 002	73 002	73 002	73 002	73 002	876 022	
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : remboursements en capital													-	
Prêts : décaissements en capital													-	
Dépôts et cautionnements													-	
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	1 138	20 513	-	9 437	116 723	122 736	270 545	
TVA décaissée	-	-	-	-	-	-	1 138	20 513	-	9 437	116 723	122 736	270 545	
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	367 301	367 405	367 405	367 405	367 405	367 405	368 543	387 918	367 405	376 842	484 128	490 042	4 679 202	
SOLDE DU MOIS	- 367 301	- 353 043	- 152 508	- 228 036	- 196 036	293 507	626 189	- 387 918	- 158 283	853 712	780 455	- 490 042	220 697	
SOLDE CUMULE														
													dont trésorerie fléchée	339 777
													dont trésorerie sur op. non budgétaires	- 184 339
													dont trésorerie sur op. budgétaires	405 036

Tab 8 : Opérations liées UTBM

	N-1 non dénoué	BI N+1	N+1	N+2	N+3	N+4
Fléchées en début d'exercice						
Recettes fléchées	6 769 833	5 403 872	45 624	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés		-	-	-	-	-
Financements publics fléchés		211 785	45 624	-	-	-
Recettes propres fléchées		5 192 087	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées	7 119 050	4 608 116	137 803	-	-	-
		-	-	-	-	-
Personnel (AE=CP)		104 615	-	-	-	-
AE		104 615	-	-	-	-
CP		104 615	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention		102 168	-	-	-	-
AE		102 168	-	-	-	-
CP		102 168	-	-	-	-
Investissement		4 401 333	137 803	-	-	-
AE		4 539 136	1 300 000	-	-	-
CP		4 401 333	137 803	-	-	-
		-	-	-	-	-
Total des opérations fléchées	-	795 756	- 92 179	-	-	-

Tab 8 : Opérations liées Etablissement

	N-1 non dénoué	BI N+1	N+1	N+2	N+3	N+4
Fléchées en début d'exercice						
Recettes fléchées		3 981 290	45 624	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés		211 785	45 624	-	-	-
Financements publics fléchés		3 769 505	-	-	-	-
Recettes propres fléchées		-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées		3 525 311	137 803	-	-	-
		-	-	-	-	-
Personnel (AE=CP)		-	-	-	-	-
AE		-	-	-	-	-
CP		-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention		-	-	-	-	-
AE		-	-	-	-	-
CP		-	-	-	-	-
Investissement		3 525 311	137 803	-	-	-
AE		3 663 114	1 300 000	-	-	-
CP		3 525 311	137 803	-	-	-
		-	-	-	-	-
Total des opérations fléchées	-	455 979	- 92 179	-	-	-

Tab 8 : Opérations liées SAIC

	N-1 non dénoué	BI N+1	N+1	N+2	N+3	N+4
échées en début d'exercice						
Recettes fléchées		1 422 582	-	-	-	-
ancements de l'Etat fléchés		-	-	-	-	-
financements publics fléchés		1 422 582	-	-	-	-
Recettes propres fléchées		-	-	-	-	-
enses sur recettes fléchées		1 082 805	-	-	-	-
Personnel (AE=CP)		104 615	-	-	-	-
AE		104 615	-	-	-	-
CP		104 615	-	-	-	-
onctionnement et intervention		102 168	-	-	-	-
AE		102 168	-	-	-	-
CP		102 168	-	-	-	-
Investissement		876 022	-	-	-	-
AE		876 022	-	-	-	-
CP		876 022	-	-	-	-
nt des opérations fléchées	-	339 777	-	-	-	-

Tab 8 : Opérations liées Fondation

	N-1 non dénoué	BI N+1	N+1	N+2	N+3	N+4
échées en début d'exercice						
Recettes fléchées		-	-	-	-	-
ancements de l'Etat fléchés		-	-	-	-	-
financements publics fléchés		-	-	-	-	-
Recettes propres fléchées		-	-	-	-	-
enses sur recettes fléchées		-	-	-	-	-
Personnel (AE=CP)		-	-	-	-	-
AE		-	-	-	-	-
CP		-	-	-	-	-
onctionnement et intervention		-	-	-	-	-
AE		-	-	-	-	-
CP		-	-	-	-	-
Investissement		-	-	-	-	-
AE		-	-	-	-	-
CP		-	-	-	-	-
nt des opérations fléchées	-	-	-	-	-	-

Tab 9 : Opérations pluriannuelles d'investissements agrégées

Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
E6003-22N101 BATIMENT M'	40 000	0	0	0	40 000	40 000	0	0	0	40 000	40 000	0	0
E6003-22N102 RENOVATION FACADE	100 000	0	0	0	100 000	100 000	0	0	0	100 000	100 000	0	0
E6003-22N103 BATIMENT C	500 000	100 000	42 606	57 394	400 000	457 394	100 000	20 682	79 318	400 000	479 318	0	0
Total CPER 21-27	640 000	100 000	42 606	57 394	540 000	597 394	100 000	20 682	79 318	540 000	619 318	0	0
E6003-20N104 REHABILITATION BATIMENTS A	10 150 000	8 496 386	7 699 834	796 552	1 653 614	2 450 166	6 195 933	2 534 455	3 661 478	2 930 376	6 591 854	0	1 023 691
E6003-20N105 BATIMENT A AVENANT 2019	1 300 000	0	0	0	1 300 000	1 300 000	-500 000	0	-500 000	1 800 000	1 300 000	0	0
Total Réhabilitation bât A	11 450 000	8 496 386	7 699 834	796 552	2 953 614	3 750 166	5 695 933	2 534 455	3 161 478	4 730 376	7 891 854	0	1 023 691
E6003-20N102 CLOS COUVERT	1 040 957	863 012	690 880	172 132	123 000	295 132	787 045	433 099	353 946	123 000	476 946	54 945	75 967
Total Clos Couvert	1 040 957	863 012	690 880	172 132	123 000	295 132	787 045	433 099	353 946	123 000	476 946	54 945	75 967
E6003-20N103 MISE EN ACCESSIBILITE	2 291 256	235 505	266 355	-30 850	260 000	229 150	229 042	144 188	84 854	260 000	344 854	1 795 751	6 463
E605-17N0201 ACCESSIBILITE HANDICAPE	491 034	491 034	490 982	52	0	52	491 034	474 284	16 750	0	16 750	0	0
Total Accessibilité	2 782 290	726 539	757 337	-30 798	260 000	229 202	720 076	618 472	101 604	260 000	361 604	1 795 751	6 463
E8001-21N301 OPEN LAB IMMOBLIER BAT B	5 650 000	5 480 500	2 877 991	2 602 509	169 500	2 772 009	3 297 743	1 518 247	1 779 496	2 223 427	4 002 923	0	128 830
Total Open Lab	5 650 000	5 480 500	2 877 991	2 602 509	169 500	2 772 009	3 297 743	1 518 247	1 779 496	2 223 427	4 002 923	0	128 830
Total	21 563 247	15 666 437	12 068 649	3 597 788	4 046 114	7 643 902	10 600 797	5 124 956	5 475 841	7 876 803	13 352 644	1 850 696	1 234 951
Ss total personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ss total fonctionnement	522 053	429 053	341 820	87 233	93 000	180 233	425 746	329 632	96 114	93 000	189 114	0	3 307
Ss total investissement	21 041 194	15 237 384	11 726 829	3 510 555	3 953 114	7 463 669	10 175 051	4 795 324	5 379 727	7 783 803	13 163 530	1 850 696	1 231 644

Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Restes à encaisser > N
E6003-22N101 BATIMENT M'	40 000	-260 000	300 000	0	300 000	0
E6003-22N102 RENOVATION FACADE	100 000	-400 000	500 000	0	500 000	0
E6003-22N103 BATIMENT C	500 000	0	500 000	0	500 000	0
Total CPER 21-27	640 000	-660 000	1 300 000	0	1 300 000	0
E6003-20N104 REHABILITATION BATIMENTS A	10 150 000	0	10 150 000	7 597 402	2 506 974	45 624
E6003-20N105 BATIMENT A AVENANT 2019	1 300 000	1 300 000	0	0	0	0
Total Réhabilitation bât A	11 450 000	1 300 000	10 150 000	7 597 402	2 506 974	45 624
E6003-20N102 CLOS COUVERT	1 040 957	1 040 957	0	0	0	0
Total Clos Couvert	1 040 957	1 040 957	0	0	0	0
E6003-20N103 MISE EN ACCESSIBILITE	2 291 256	2 291 256	0	0	0	0
E605-17N0201 ACCESSIBILITE HANDICAPE	491 034	491 034	0	0	0	0
Total Accessibilité	2 782 290	2 782 290	0	0	0	0
E8001-21N301 OPEN LAB IMMOBLIER BAT B	5 650 000	2 000 000	3 650 000	2 447 005	809 100	393 895
Total Open Lab	5 650 000	2 000 000	3 650 000	2 447 005	809 100	393 895
Total	21 563 247	6 463 247	15 100 000	10 044 407	4 616 074	439 519

Tab 9 : Programmes de recherche agrégées

Dépenses	Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement										Crédits de paiement										Restes		
			AE ouvertes < N		Conso AE < N		Reprogrammations N		AE nouvelles ouvertes N		Total AE N		CP ouverts < N		Conso CP < N		Reprogrammations N		CP nouveaux ouverts N		Total CP N		Restes > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommés (CP)	
			AE	Conso	Reprogrammations	AE nouvelles	Total	CP	Conso	Reprogrammations	CP nouveaux	Total	Restes	Restes à payer											
5208-21C070	Marionnettes, Manipulations et Numérique	81 554	68 243	68 013	230	13 311	13 541	67 875	60 425	7 450	13 311	20 761	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	368		
5208H19C220	PME 4.0 - Année 1	190 545	190 545	190 543	2	0	2	190 546	190 543	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	
5208H19C220	PME 4.0 - Année 2	188 755	188 755	181 184	7 571	0	7 571	185 886	181 010	4 876	0	4 876	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 869	
5207H18C230	BOLT / INVESTISSEMENT	130 750	130 750	127 638	3 112	0	3 112	130 581	127 569	3 012	0	3 012	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169	
5207H18C230	BOLT / FONCTIONNEMENT	20 000	20 000	5 055	14 945	0	14 945	19 812	4 955	14 857	0	14 857	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188	
5207H21C210	Mise à niveau Plateforme PaC	72 517	72 517	17 991	54 526	0	54 526	72 318	17 991	54 327	0	54 327	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199	
5206-21C020	Reversement ParisTECH	15 400	13 400	0	2 000	0	2 000	13 268	13 400	-132	2 000	1 868	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	132	
5206H19C310	AAP Région 2019 EXCELLENCE : CMP - FONCT	9 000	9 000	1 757	7 243	0	7 243	8 094	1 689	6 405	0	6 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	906	
5210H22C140	Colloque WIMS 2022	7 626	7 626	5 881	1 745	0	1 745	7 626	5 299	2 327	0	2 327	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
5211-17C340	AAP RBFC 2017-simulation HIL PHIL - INV	73 642	73 642	73 642	0	0	0	73 642	73 642	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
5211-17C340	AAP RBFC 2017-simulation HIL PHIL - FONCT	10 003	10 003	10 000	3	0	3	8 976	8 972	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 027	
5211-19C300	CPER ECO-CAMPUS : Gestion des énergies	361 528	361 528	361 527	1	0	1	361 528	361 527	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
5211-19C350	Reliquat ESPESA	18 859	18 859	5 043	13 816	0	13 816	4 769	4 994	-225	10 000	9 775	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 080	
5211-20C220	ECO-CAMPUS 2020	1 860 349	1 051 949	508 018	543 931	808 400	1 352 333	1 052 868	448 871	603 997	808 400	1 412 397	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-919
5211H18C020	HYBAN	515 341	515 341	508 566	6 775	0	6 775	479 347	499 566	-20 219	0	-20 219	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 994
5211H18C240	VHYCTOR	68 592	68 592	68 589	3	0	3	68 592	68 589	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5211H19C280	AAP Région 2019 Plateformes : SPAC FONCT	25 000	25 000	21 038	3 962	0	3 962	25 000	21 038	3 962	0	3 962	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5211H19C290	AAP Région 2019 Excellence : DHPAC INV	133 407	133 407	131 532	1 875	0	1 875	99 861	131 492	-31 331	0	-31 331	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 546
5211H19C290	AAP Région 2019 Excellence : DHPAC FONCT	21 295	21 295	19 895	1 399	0	1 399	21 295	18 732	2 563	0	2 563	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5211H21C080	LAVOISIER	213 107	213 107	211 279	1 829	0	1 829	198 954	204 970	-6 015	0	-6 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 153
5211H21C320	SHYPAGE	160 702	160 702	99 466	61 236	0	61 236	160 702	99 458	61 244	0	61 244	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5211H22C050	AAP Région 2021 Plateformes : EVELHY	30 000	0	0	30 000	0	30 000	0	0	30 000	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5213H17C450	OXYTAN	73 918	73 918	46 757	27 162	0	27 162	69 537	43 375	27 162	0	27 162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 381
5213H17E170	H2020 - GEMMA	46 614	46 614	33 999	12 615	0	12 615	46 519	33 905	12 614	0	12 614	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5213H17E240	SATURN	37 800	37 800	6 492	31 308	0	31 308	37 800	6 492	31 308	0	31 308	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5213H19C300	AAP 2019 Excellence : PILOT-Hy - INV	44 829	44 829	44 159	671	0	671	44 809	44 159	651	0	651	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
5213H20C050	INTERREG V NeoDiam	65 119	65 119	55 545	9 574	0	9 574	62 865	53 462	9 403	0	9 403	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 254
5214-17C250	Convention PMA-FEMTO/RECITS 2021	5 000	5 000	4 009	991	0	991	5 000	4 009	991	0	991	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5214-17C250	Convention PMA-FEMTO/RECITS 2022	8 100	3 100	2 801	299	5 000	5 299	3 100	1 026	2 074	5 000	7 074	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5214-18C110	Reliquat Patrimoine industriel	5 109	4 109	1 762	2 347	1 000	3 347	4 221	1 762	2 459	1 000	3 459	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5214-19C190	INTERREG : SBRA	43 198	43 198	43 194	4	0	4	43 198	43 194	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5214-20C010	Territoire Innovation - Année 2020	21 700	21 700	21 698	2	0	2	21 686	21 694	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5214-20C010	Territoire Innovation - Année 2021	23 606	23 606	23 605	1	0	1	23 606	23 605	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5214-20C010	Territoire Innovation - Année 2022	66 076	31 100	26 207	4 893	34 976	39 869	31 100	26 207	4 893	34 976	39 869	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5214-21C150	Médiateur SENAPAT 3	7 375	6 375	5 034	1 341	1 000	2 341	6 287	5 034	1 253	1 000	2 253	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88
5214H19C230	AAP Région 2019 COLLOQUE / CIPC	2 191	2 191	2 191	0	0	0	2 191	2 191	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5214H22C180	colloque PatMATE	2 000	2 000	1 907	93	0	93	2 000	1 315	685	0	685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215-17C280	Convention PMA - ICB/CO2M 2018	16 625	16 625	16 625	1	0	1	16 625	16 625	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215-17C280	Convention PMA - ICB/CO2M 2019	15 000	15 000	15 000	0	0	0	15 000	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215-17C280	Convention PMA - ICB/CO2M 2021	24 459	24 459	24 458	1	0	1	24 459	24 458	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215-17C320	AAP RBFC 2017 - PHYFA - Investissement	154 025	154 025	153 826	199	0	199	141 774	141 773	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215-19C250	AAP Région 2019 Mobilité : GeoQuant	38 000	38 000	32 153	5 847	0	5 847	34 849	30 342	4 507	0	4 507	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 151
5215-21C160	5215-21C160	11 480	11 480	8 365	3 115	0	3 115	10 591	8 365	2 226	0	2 226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215-21C270	Plan de relance ANR - ICB-CO2M	236 000	96 000	92 173	3 827	140 000	143 827	95 563	92 173	3 390	140 000	143 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215H19C110	AAP RBFC 2018 Plateforme : TITAN	226 141	226 141	226 139	2	0	2	218 388	224 406	-6 018	0	-6 018	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215H19C260	AAP Région 2019 : PAN - Investissement	227 593	227 593	223 592	4 001	0	4 001	227 589	223 592	3 997	0	3 997	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215H19C260	AAP Région 2019 : PAN - Fonctionnement	10 905	10 905	10 553	352	0	352	10 905	10 553	352	0	352	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215H21C040	AAP RBFC : CaMeTH-FA Investissement	81 900	25 000	0	25 000	56 900	81 900	24 752	0	24 752	56 900	81 652	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5215H21C040	AAP RBFC : CaMeTH-FA Fonctionnement	5 748	0	0	5 748	-59	0	-59	5 748	5 689	0	5 689	0	0											

Tab 10 : Opérations pluriannuelles d'investissements détaillées

Prévisions d'AE et de CP		Prévisions	Prévisions N (BI + BR)									Prévisions N+1 et suivantes						
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
CPER 21-27	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	640 000	100 000	42 606	57 394	540 000	597 394	100 000	20 682	79 318	540 000	619 318	0	0	0	0	0	0
Total CPER 21-27		640 000	100 000	42 606	57 394	540 000	597 394	100 000	20 682	79 318	540 000	619 318	0	0	0	0	0	0
Réhabilitation bât A	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	286 341	286 341	286 340	1	0	1	283 450	285 013	-1 563	0	-1 563	0	0	0	0	0	0
	Investissement	11 163 659	8 210 045	7 413 494	796 551	2 953 614	3 750 165	5 412 483	2 249 442	3 163 041	4 730 376	7 893 417	0	483 426	0	0	0	0
Total Réhabilitation bât A		11 450 000	8 496 386	7 699 834	796 552	2 953 614	3 750 166	5 695 933	2 534 455	3 161 478	4 730 376	7 891 854	0	483 426	0	0	0	0
Clos Couvert	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	223 574	130 574	43 392	87 182	93 000	180 182	130 578	36 378	94 200	93 000	187 200	0	0	0	0	0	0
	Investissement	817 383	732 438	647 488	84 950	30 000	114 950	656 467	396 721	259 746	30 000	289 746	54 945	54 945	0	0	0	0
Total Clos Couvert		1 040 957	863 012	690 880	172 132	123 000	295 132	787 045	433 099	353 946	123 000	476 946	54 945	54 945	0	0	0	0
Accessibilité	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	12 138	12 138	12 088	50	0	50	11 718	8 240	3 478	0	3 478	0	0	0	0	0	0
	Investissement	2 770 152	714 401	745 249	-30 848	260 000	229 152	708 358	610 232	98 126	260 000	358 126	200 000	200 000	200 000	200 000	1 395 751	1 395 751
Total Accessibilité		2 782 290	726 539	757 337	-30 798	260 000	229 202	720 076	618 472	101 604	260 000	361 604	200 000	200 000	200 000	200 000	1 395 751	1 395 751
Open Lab	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	5 650 000	5 480 500	2 877 991	2 602 509	169 500	2 772 009	3 297 743	1 518 247	1 779 496	2 223 427	4 002 923	0	748 830	0	0	0	0
Total Open Lab		5 650 000	5 480 500	2 877 991	2 602 509	169 500	2 772 009	3 297 743	1 518 247	1 779 496	2 223 427	4 002 923	0	748 830	0	0	0	0
Ss total Personnel		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ss total Fonctionnement		522 053	429 053	341 820	87 233	93 000	180 233	425 746	329 632	96 114	93 000	189 114	0	0	0	0	0	0
Ss total Investissement		21 041 194	15 237 384	11 726 829	3 510 555	3 953 114	7 463 669	10 175 051	4 795 324	5 379 727	7 783 803	13 163 530	254 945	1 487 201	200 000	200 000	1 395 751	1 395 751
TOTAL		21 563 247	15 666 437	12 068 649	3 597 788	4 046 114	7 643 902	10 600 797	5 124 956	5 475 841	7 876 803	13 352 644	254 945	1 487 201	200 000	200 000	1 395 751	1 395 751

Prévisions de recettes		Prévisions	Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
CPER 21-27	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	1 300 000	0	1 300 000	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total CPER 21-27		1 300 000	0	1 300 000	0	0	0
Réhabilitation bât A	Financement de l'Etat	7 250 000	6 992 591	211 785	45 624	0	0
	Autres financements publics	2 900 000	604 811	2 295 189	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Réhabilitation bât A		10 150 000	7 597 402	2 506 974	45 624	0	0
Clos Couvert	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Clos Couvert		0	0	0	0	0	0
Accessibilité	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Accessibilité		0	0	0	0	0	0
Open Lab	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	3 650 000	2 447 005	809 100	393 895	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Open Lab		3 650 000	2 447 005	809 100	393 895	0	0
Ss total Financement de l'Etat		7 250 000	6 992 591	211 785	45 624	0	0
Ss total Autres financements publics		7 850 000	3 051 816	4 404 289	393 895	0	0
Ss total Autres financements		0	0	0	0	0	0
TOTAL		15 100 000	10 044 407	4 616 074	439 519	0	0

		BI N+1	
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	8 568 837
	2	Niveau initial du fonds de roulement	15 769 284
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	1 552 096
	4	Niveau initial de la trésorerie	14 217 188
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	- 224 112
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	14 441 300	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	46 134 181
	6	Résultat patrimonial	- 585 021
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	1 125 098
	8	Variation du fonds de roulement	390 152
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS -
		Variation des stocks	+ / -
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	390 152
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	569 207
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	- 179 055	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	795 756	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	- 974 811	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	569 207	
16	Variation des restes à payer	168 053	
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	8 736 890
	18	Niveau final du fonds de roulement	16 159 436
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	2 121 303
	20	Niveau final de la trésorerie	14 038 133
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	571 644
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	13 466 489

	Comptabilité budgétaire
	Comptabilité générale

Note de présentation de l'ordonnateur

Budget Initial 2023

Table des matières

1. Préambule.....	2
2. Autorisations budgétaires	3
2.1. Tableau 1 - Analyse des emplois	3
a) Toutes typologies d'emplois.....	3
b) Emplois sous plafond Etat	3
c) Emplois hors plafond Etat.....	4
2.2. Tableaux 2 et 3 - Autorisations budgétaires, dépenses par destination et recettes par origine .	5
a) Autorisations budgétaires de masse salariale (AE = CP)	5
b) Autorisations budgétaires de fonctionnement AE et CP (budget des services et des directions)	8
c) Autorisations budgétaires d'investissement en AE et CP.....	13
d) Prévisions de recettes	15
3. Equilibre financier	16
3.1. Tableau 4 – Equilibre financier	16
3.2. Tableau 5 – Opérations pour compte de tiers	17
3.3. Tableaux 9 et 10 – Programmes pluriannuels et programmes de recherche	18
4 La soutenabilité du budget.....	18
4.1 Analyse des agrégats budgétaires	18
4.2. Analyse des tableaux 9 et 10 – Programmes pluriannuels et programmes de recherche.....	18
a) Programmes pluriannuels	19
b) Programmes de recherche	20
4.3. Analyse des Tableaux 6 et 7 – Soutenabilité budgétaire et 11 de synthèse budgétaire et comptable.....	20

1. Préambule

Le budget 2023 de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, présenté pour adoption à ses administrateurs, est un budget contraint au regard de son résultat négatif, mais cependant pleinement maîtrisé. Les autorisations budgétaires, en termes d'autorisations d'engagement (AE), s'élèvent à 46 134 181 € et, en termes de crédits de paiement (CP), à 45 966 128 €, pour un résultat patrimonial de – 585 021 €.

Les points saillants de ce budget sont ainsi :

- une campagne d'emplois portée au maximum des possibilités au regard du budget contraint et sous réserve de soutenabilité budgétaire (2 emplois de Professeur des universités, 3 emplois de maître de conférences, et 1 emploi BIATSS, par la voie du concours interne) ;
- une augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 3,5 % à compter du 1er juillet 2022 et non compensée pour l'année 2022, mais compensée sur le plafond état pour 2023 ;
- un doublement, a minima, du coût des fluides de viabilisation (chaleur et électricité), correspondant à 1 720 000 € ;
- le portage du projet Mobicampus, Campus des métiers et des qualifications (CMQ), réunissant 25 partenaires, lauréat à l'appel à projet national (PIA3) « territoire d'innovation pédagogique » (montant total du projet sur 5 années : 10 265 931 €, dont 4 000 000 € d'apport de la Caisse des dépôts, opérateur de ce programme). L'année 2023 correspondra à la fin de la phase une des actions.

Ce budget s'inscrit pleinement dans la trajectoire décrite dans la lettre de cadrage budgétaire 2022, présentée pour adoption aux administrateurs de l'établissement le 30 septembre dernier, notamment :

- une masse salariale, principal poste budgétaire du budget de l'établissement, s'élevant à 29 575 520 €, en augmentation de 953 664 € par rapport au budget rectificatif n°2 2022, soit + 5 % ;
- le fonctionnement, s'élevant à 8 940 809 €, en augmentation de 501 538 € par rapport au budget rectificatif 2022, soit + 6 %. Cette augmentation est principalement liée à la hausse du coût des fluides, tant en gaz qu'en électricité ;
- l'investissement, s'élevant à 7 617 852 €, en baisse de 6 240 845 € par rapport au budget initial de l'année 2022, soit – 45 %. Cette diminution est principalement liée aux dépenses d'ampleurs liées aux réhabilitations bâtementaires (bâtiments A et B) qui ont eu lieu sur le site de Belfort en 2022 pour environ 8 340 844 € au 15 novembre 2022.

La finalité de cette note de présentation de l'ordonnateur n'est pas tant de détailler la globalité des données budgétaires 2023 que d'en expliciter les principales orientations, en se référant aux tableaux budgétaires associés.

2. Autorisations budgétaires

2.1. Tableau 1 - Analyse des emplois

a) Toutes typologies d'emplois

La masse salariale est le poste budgétaire le plus important de l'UTBM. Sa couverture est assurée très majoritairement par la subvention pour charges de service public (SCSP). La dernière notification ministérielle, en date du 11 mars 2022, porte le plafond d'emploi Etat à 357 ETPT.

L'UTBM peut, par ailleurs, créer des emplois sur ressources propres. C'est notamment le cas dans le cadre de la contractualisation d'activités de recherche et de valorisation, de subventions spécifiques d'institutions, etc. Ces emplois sont adossés au SAIC de l'établissement.

Le nombre total d'emplois proposé à l'approbation de Conseil d'administration pour l'année 2023 est de 397 ETPT (Cf. tableau 1 d'autorisation des emplois, joint au budget). Il s'agit là d'un plafond théorique maximal.

Cette consommation prévisionnelle de 397 ETPT intègre l'extension en année pleine de la campagne d'emploi 2022, ainsi que les recrutements de la campagne 2023, à compter de septembre 2023, ainsi que des différents mouvements de personnels non prévisibles au moment de l'élaboration du budget.

Le tableau ci-après détaille l'évolution des emplois entre l'année 2022 et l'année 2023.

	Budget rectificatif n°2 2022	Budget initial 2023	Variation en ETPT
ETPT Etablissement	359	363	+ 4
ETPT SAIC	45	34	- 11
ETPT UTBM	404	397	- 7

b) Emplois sous plafond Etat

Les emplois sous plafond Etat représentent, au titre de l'année 2023, 337 ETPT, soit 1 ETPT de moins par rapport au budget rectificatif n°2 (BR2) 2022, en dessous du plafond Etat de 357 emplois. Cette diminution s'explique par des mouvements sortants de personnels au cours de l'année 2022 pour lesquels un remplacement est prévu courant 2023 (dont les recrutements inscrits à la campagne d'emplois 2023). La structure des emplois tient également compte des repyramidages opérés en 2022. Là encore, les repyramidages opérés lors de la campagne 2023 ne seront pleinement pris en compte, en année pleine, qu'en 2024.

La campagne d'emplois 2023 proposée à l'arbitrage du Conseil d'administration, dans le cadre de l'ouverture d'emplois aux concours, est présentée dans le tableau ci-dessous. Elle comprend le recrutement de deux professeurs des universités, de trois maîtres de conférences et d'un technicien de recherche et de formation. Elle est conforme par rapport aux prévisions énoncées dans la lettre de cadrage budgétaire, c'est-à-dire pleinement soutenable.

Enseignants et enseignants-chercheurs	
Maître de conférences	Vacance du support MCF 2022 (départ en retraite) : concours 2023 session synchronisée
Maître de conférences	Vacance du support MCF 2021 (départ en retraite) et poste infructueux 2022 : concours 2023 session synchronisée
Maître de conférences	Vacance du support MCF 2021 (départ en retraite) et poste infructueux 2022 : concours 2023 session synchronisée
Professeur des universités	Vacance du support PU 2023 (départ en retraite) : concours 2023 session synchronisée
Professeur des universités	Vacance du support PU 2022 (départ en retraite) : concours 2023 au fil de l'eau (01/03/2023)
Personnels techniques et administratifs (BIATSS)	
Technicien de recherche et de formation	Par la voie d'un concours interne

c) Emplois hors plafond Etat

L'explication détaillée des facteurs d'évolution en ETPT est détaillée dans le tableau de synthèse de la note du document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits des personnels (DPGEC), correspondant à la phase 1 du budget initial 2023.

En l'espèce, la diminution de 7 ETPT résulte de l'activité SAIC. En effet, en 2022, un nombre important d'ETPT avait été budgétisé afin de couvrir d'éventuelles embauches à venir dans le cadre de l'accompagnement au maintien des compétences de R&D au sein des entreprises du plan France Relance (emplois intégralement financés par l'ANR ; opérateur de ce programme).

Les emplois étant la principale richesse et ressource de l'établissement, deux orientations ont été mises en œuvre au cours des cinq dernières années :

- le « dégel » de certains emplois, au maximum des capacités financières de l'établissement ;
- Le renouvellement au plus tôt des emplois libérés suite à des départs (retraite, mutation, etc.) selon les orientations suivantes : pour les emplois BIATSS, ils sont remplacés au plus tôt par des emplois contractuels pouvant être pérennisés sur des emplois fonctionnarisés par voie de concours ; pour les enseignants-chercheurs, ils sont remplacés par des emplois d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs contractuels (ECC) dès la vacance observée et ouverts au concours dès la campagne d'emplois suivantes (en année N+1).

La trajectoire budgétaire 2023 permet de proposer une campagne d'emplois correspondant, en volumétrie, aux emplois statutaires ayant trouvé une fin en 2022, consécutivement à des départs en retraite ou à des mutations. Les projections énoncées dans la lettre de cadrage budgétaire 2023 sont ainsi confirmées.

L'établissement poursuit la politique initiée en 2017 de résorption du déficit d'enseignants-chercheurs à la suite des départs en retraite non remplacés en 2015 et 2016, qui consiste à orienter les campagnes emplois majoritairement vers le recrutement d'enseignants-chercheurs. S'agissant des personnels BIATSS, la politique de l'établissement vise à la résorption de la précarité et à une meilleure adéquation des postes avec les fonctions exercées.

Par ailleurs, de nombreux départs en retraite sont anticipés, au regard de la pyramide des âges, au long des trois années à venir. Ils sont évalués, pour 2023, en fonction des demandes des agents qui se manifesteront en février de l'année précédente pour informer l'établissement de leur départ l'année suivante. Pour l'estimation des départs en 2024 et 2025, elle est définie à l'aide de la pyramide des âges et de l'analyse croisée de cette dernière avec une moyenne d'âge de départ en retraite par corps.

Ainsi :

- en 2023, il est prévu le départ en retraite de deux enseignants-chercheurs titulaires, un enseignant-chercheur contractuel, un personnel titulaire de catégorie A et un personnel contractuel de catégorie B ;
- en 2024, quatre enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, trois enseignants-chercheurs contractuels et neuf personnels BIATSS ;
- en 2025, quatre enseignants et enseignants-chercheurs et un personnel BIATSS.

Ces évolutions seront à prendre en compte dans les choix stratégiques de l'établissement, pour les prochaines campagnes emplois.

2.2. Tableaux 2 et 3 - Autorisations budgétaires, dépenses par destination et recettes par origine

Le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) détermine les enveloppes limitatives soumises au vote de l'organe délibérant.

Les AE sont les autorisations d'engagement pour l'année en cours. Les CP sont les crédits de paiements autorisés pour l'année en cours. Un décalage peut survenir entre AE et CP d'un même projet si une commande passée fin d'année N (AE) est payée (CP) en début d'année N+1.

Le tableau 3 vient compléter le tableau 2 en précisant la destination effective des crédits par activité/métier (imputation directe, destinations fonctions support obligatoire).

Le budget global 2023 de l'UTBM, agréant l'établissement, son SAIC et sa fondation, s'élève à 46 134 181 €. Il est marqué par une baisse significative, de 12 904 973 €, au regard du budget rectificatif n°2 2022, en raison des fortes consommations d'AE en investissement sur les bâtiments A et B de Belfort (10 577 825 €).

a) Autorisations budgétaires de masse salariale (AE = CP)

Les autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) ouverts au titre de la masse salariale pour l'exercice 2023 s'élèvent à 29 575 520 € :

- **28 000 450 €** de dépenses de personnel concernant le budget Etablissement (incluant les liquidations directes) ;

- **1 575 070 €** de dépenses de personnel concernant le budget SAIC (incluant les liquidations directes).

Comparativement au budget rectificatif n°2 2022, ces autorisations budgétaires progressent de 953 664 € et sont réparties comme suit :

- + 1 375 162 € pour le budget Etablissement ;
- - 421 498 € pour le budget SAIC.

La masse salariale disponible annuellement est consommée à une hauteur supérieure à 97% depuis ces trois dernières années. Le choix est fait pour l'année 2023, comme les années suivantes, de maintenir, dans toute la mesure du possible, au maximum des capacités budgétaires, le nombre d'emplois, qu'ils soient statutaires ou contractuels, en renouvelant les départs en retraite et les départs à la suite de mutation. Cependant, cette année, il a été nécessaire de geler deux emplois de maîtres de conférences.

Les prévisions 2023 n'intègrent pas, à ce stade, les réajustements qui pourraient être faits dans le cadre des futurs budgets rectificatifs de l'exercice.

L'évolution des crédits de masse salariale 2023 est à mettre en lien avec le cumul de plusieurs éléments :

- la revalorisation du point d'indice de + 3,5 % mise en œuvre à compter du 1^{er} juillet 2022 (+ 376 691 €) ;
- l'enveloppe des heures complémentaires et vacations, incluant l'indexation des taux sur la valeur du point d'indice (+ 222 180 €) ;
- le coût du GVT solde positif (+ 241 572 €) ;
- un schéma d'emplois incluant la campagne emplois maintenue au niveau le plus haut possible, malgré le gel de deux emplois (+ 512 867 €) ;
- les revalorisations indemnitaires (+ 21 852 €) ;
- la baisse des prévisions pour les contrats de recherche opérés par le SAIC (- 421 498 €).

Enfin, les autorisations budgétaires de masse salariale intègrent les variations sur la charge d'enseignement. Les heures d'enseignement non statutaires représentent 34 % des heures équivalentes TD (HETD) réalisées (environ 20 % réalisées en heures complémentaires et 14 % en vacations). Ces taux restent constants, année après année. Constat étonnant car, tel qu'explicité précédemment, des recrutements significatifs ont eu lieu depuis 2016 au sein de la population enseignante en parallèle d'une érosion des effectifs étudiants. L'objectif, pour l'année prochaine et les années à venir, est de réduire d'une part les heures complémentaires et d'augmenter d'autre part la proportion de celles effectuées par des vacataires extérieurs issus de l'industrie.

Néanmoins, il est à souligner qu'une partie des heures complémentaires versées se substituent aux primes des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, par le référentiel d'équivalence horaire. L'UTBM a fait le choix en 2013 d'utiliser le référentiel d'équivalence horaire afin de permettre aux enseignants et enseignants-chercheurs de se décharger d'une partie de leur service dans le cadre de responsabilités administratives ou pédagogiques, puis de les comptabiliser en heures complémentaires, dans la limite de 128 HETD pour les heures du référentiel. Aussi, un montant de 676 633 € est prévu au titre des heures complémentaires et 203 763 € au titre du référentiel.

Au cours de l'année 2022, près de 60 000 € ont été consacrés au financement d'emplois étudiants (tutorat par les pairs, moniteurs SCD, etc.). Dans le cadre d'un renforcement du tutorat par les pairs, notamment en direction des étudiantes et étudiants du cycle de formation du tronc commun, 80 000 € sont réservés à cette fin pour les années 2023, 2024 et 2025. A ce titre et comme chaque année, l'UTBM répondra à l'appel à projets émis par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté afin d'obtenir une recette spécifique pour une partie de ces emplois. Le risque important pesant sur la perte des financements PIA consécutivement à la divergence des établissements dans la cadre de la ComUE UBFC pourrait également contraindre fortement le financement d'actions de tutorat via le programme PIA NCU-RITM. C'est un point de vigilance pour l'année 2023.

La trajectoire budgétaire 2023 permet cependant de proposer une campagne d'emplois telle qu'envisagée dans la lettre de cadrage budgétaire. Cette orientation sera de plus en plus obérée par la charge croissante du glissement - vieillesse - technicité (GVT) pesant sur la masse salariale. Ce GVT est calculé de manière très fine à l'UTBM. En effet, la dimension de l'établissement permet de suivre l'évolution des avancements d'échelon à l'ancienneté, individu par individu, sur les trois prochaines années, afin d'évaluer l'impact sur la masse salariale globale, tant pour les personnels titulaires que les agents. La part du GVT positif relative aux emplois statutaires (fonctionnaires) représente 78 % du GVT positif total annuel. Corrélativement, celle relative aux emplois contractuels représente environ 22 % du GVT total annuel.

Depuis 2020, le GVT n'est plus compensé par le ministère *via* la subvention pour charge de service public et induit conséquemment une charge supplémentaire croissante de manière inexorable sur la masse salariale de l'établissement. Le tableau ci-dessous rappelle, à ce titre, l'évolution du GVT pour les trois prochaines années.

GVT positif Budget 2023-2025 : coût total, charges comprises			
année	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)
BIATSS titulaires	56 044	98 670	94 629
Enseignants titulaires	133 088	203 989	188 317
BIATSS contractuels	31 399	37 932	37 503
Enseignants contractuels	21 041	11 047	16 056
Total par année	241 572	351 638	336 505
Total GVT cumulé	241 572	593 210	929 715

Enfin, il convient de rappeler ici que la soutenabilité financière globale de la masse salariale prévaut sur les indications des plafonds d'emplois. Le tableau 3 (dépenses par destination) permet de distinguer les principaux postes de masse salariale :

- activités de formation : 14 695 051 €. La méthode P2CA (projet de connaissance des coûts des activités) permet aujourd'hui de déterminer que la masse salariale des enseignants et enseignants-chercheurs représente, en moyenne de l'ensemble des formations dispensées à l'UTBM, de l'ordre de 48,85 % du coût complet d'une formation (calcul en hETD). Chaque enseignant ou enseignant-chercheur encadre 15,85 étudiants en moyenne par an, toutes formations confondues ;
- activités de recherche : 8 538 896 €. Selon la méthode P2CA, le coût moyen d'environnement d'un enseignant-chercheur évoluant au sein d'une équipe de recherche de l'établissement (masses salariales des personnels BIATSS associés, coût de fonctionnement, coût des amortissements, etc.) s'élève à 73 625 €, soit 63 % du coût global afférent à un enseignant-chercheur (coût total : 116 865 €, dont 43 240 €, en moyenne, de masse salariale) ;
- activités de soutien et de support : 6 258 558 € ;
- emplois étudiants : 83 015 €.

b) Autorisations budgétaires de fonctionnement AE et CP (budget des services et des directions)

Au niveau agrégé (établissement, SAIC et fondation), les AE s'élèvent à 8 940 809 €. Il est à noter que la section de fonctionnement pour l'UTBM augmente de 905 938 € par rapport au BI 2022 et de 501 538 € par rapport au BR n°2 2022.

Au regard des variations par rapport à l'exercice budgétaire 2022, une distinction est à effectuer entre le budget Etablissement et le budget SAIC. Pour l'établissement, les AE augmentent de 726 529 € par rapport au BI 2022 et de 322 129 € par rapport au BR n°2 2022. Pour le SAIC, l'augmentation est de 185 609 €, tant par rapport au BI 2022 qu'au BR n°2 2022.

Les AE de fonctionnement par nature ouvertes pour le budget UTBM (tableau 3) sont donc les suivantes :

- activités de formations : 1 111 379 € (1 252 663 € au BR n°2 2022) ;
- activités de recherche : 1 755 494 € (1 576 990 € au BR n°2 2022) ;
- service commun de la documentation : 240 080 € (261 700 € au BR n°2 2022) ;
- pilotage et support : 2 022 986 € (1 778 868 € au BR n°2 2022). Cette augmentation comprend le rattachement de toutes les adhésions de l'établissement (dépenses prises sur chaque SO dans le budget précédent). De la même manière, les formations des personnels sont désormais regroupées sur le budget du service des ressources humaines. Ces rattachements contribuent à davantage de lisibilité budgétaire ;
- immobilier : 3 788 200 € (3 528 000 € au BR n°2 2022). L'enveloppe immobilière est en forte hausse par rapport au BI 2022, à la suite de l'augmentation très forte des fluides (chaleur et électricité). Ce budget 2023 intègre encore une hausse complémentaire, au regard du surcoût complémentaire du BR n°2 2022.

La section de fonctionnement pour l'Etablissement augmente en AE, par rapport au BR n°2 2022, de 501 538 €, pour s'élever à 8 940 809 € (+ 905 938 € par rapport au BI 2022). Cette augmentation reste

relative, car elle est essentiellement générée par des dépenses incompressibles d'énergie sur lesquelles les marges de manœuvre sont très faibles dans un futur immédiat : réduction des températures de chauffage à 19°C (circulaires Castex et Borne), poursuite de l'instrumentation des réseaux de chaleur, arrêt automatique de 90 % du parc informatique de 22 h 00 à 7 h 00 en semaine et du samedi à 13h00 au lundi à 07h00 en week-end.

Afin d'atténuer cette augmentation, les plafonds budgétaires de fonctionnement du pilotage, des directions fonctionnelles, des pôles, et équipes de recherche hors SAIC ont été diminués de 10 % au regard du BI 2022. Les dépenses du SAIC étant financées et basées sur des fiches coûts complets, l'augmentation du prix de l'énergie sera directement intégrée. Des économies ont également été réalisées sur les dépenses liées au COVID 19, tels que les masques, le gel hydroalcoolique, etc...

i) Dépenses de fonctionnement des pôles d'enseignement et de recherche

L'enveloppe de fonctionnement du pôle « Mobilités et Transports du Futur » est de 68 500 €. Il est en baisse de 10 260 € par rapport au BR n°2 2022. Elle est principalement dédiée au fonctionnement de la FISE « mécanique et ergonomie » pour des dépenses de matériels pédagogiques, des UV, des déplacements vacataires, enseignants et étudiants (projets P2I), pour des concours ou des forums.

L'enveloppe de fonctionnement du pôle « Industrie 4.0 » s'élève à 124 100 €. Les dépenses concernent principalement des missions du pôle, des consommables pour la pédagogie (TPS, imprimante 3D, fournitures de découpe laser, consommables pour ateliers, etc.), de la maintenance d'équipements et des logiciels spécifiques liés à l'activité du pôle.

Le budget du pôle « Humanités » est centré principalement sur l'organisation des examens internationaux, à hauteur de 45 000 € équilibrée en recettes, ainsi que l'acquisition de ressources numériques et d'abonnements à destination des enseignants, à hauteur de 10 000 €. L'enveloppe de fonctionnement est 65 600 €, soit une diminution de 1 200 € par rapport à 2022.

Le budget du pôle « Energie et informatique » repose essentiellement sur l'enseignement, notamment, les dépenses pour les FISE « Informatique » (pour 33 800 €) et « Energie » (pour 67 851 €), les FISA par apprentissage (pour 14 000 €), la plateforme technologique Hydrogène-Energie (26 500 €), etc. L'enveloppe de fonctionnement est de 150 307 €, soit une baisse de 18 910 € par rapport à 2022.

ii) Dépenses de fonctionnement pour l'immobilier

Le fonctionnement du service patrimoine requière des ressources pour trois typologies d'actions :

- des frais généraux, pour un montant de 2 807 200 € (soit une hausse de 1 018 800 €, + 54 % par rapport au BI 2022). Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des fluides (chaleur et électricité), où 1 750 000 € ont été budgétés pour l'année 2023 (950 000 € pour l'électricité et 800 000 € pour la chaleur). Pour mémoire, il avait été prévu 800 000 € au budget initial 2022. 300 000 € de crédits avaient été ajoutés au BR n° 1 2022 et 319 400 € de crédits supplémentaires au BR n°2 2022. L'augmentation des fluides atteint donc 1 000 000 € (+ 118,75 %) par rapport au budget initial 2022 et 380 600 € (+ 26,81 %) par rapport au BR n°2 2022. Cette hausse est quasi exclusivement responsable de la hausse de la section de fonctionnement de 924 138 € par rapport au budget initial 2022 et du résultat négatif de l'UTBM.

Une baisse de 50 000 € est prévue sur le marché ménage, à la suite de l'arrêt du double nettoyage des sanitaires lié à l'amélioration de la situation COVID. Les dépenses liées au nettoyage et à la propreté des locaux s'élèvent à 530 000 € ;

- l'entretien bâtementaire et les contrats de maintenance, pour un montant de 788 000 €, soit une baisse de 59 200 € par rapport à l'année 2022. La consommation des crédits est essentiellement due à :
 - 230 000 € de petits travaux et d'achats de petits équipements et matériels ;
 - 446 000 € de contrats (chauffage, ascenseurs, incendie, surveillance bâtiments ...) ;
- les gros œuvres pour un montant de 193 000 €, dont 93 000 € pour le clos couvert au niveau des huisseries et menuiseries.

iii) Dépenses de fonctionnement pour le pilotage

Le budget du pôle pilotage est de 1 436 113 €. Il augmente de 278 176 € mais uniquement en raison de transfert de crédits. Comme l'ensemble des centres financiers, le CRB a vu ses plafonds réduits de 10 %. Un effort de rationalisation budgétaire a été opéré sur les adhésions de l'établissement aux associations, consortiums ou conférences diverses. 172 073 € étaient jusqu'alors jusqu'alors répartis sur de nombreux SO. La décision de centralisation sur le CRB pilotage permet d'avoir une vue globale et synthétique de cette dépense, à l'instar de ce qui avait été réalisé pour le budget formation en 2022. L'augmentation constatée n'est donc en réalité qu'un transfert interne. Dans la même perspective, en 2024, l'ensemble des dépenses informatiques seront directement imputés sur le budget de la DTN.

Au sein du pôle pilotage, deux budgets conséquents sont à relever :

- celui du service à la communication et à la vie étudiante d'une part ;
- celui du service des ressources humaines d'autre part.

Concernant le service à la communication et à la vie étudiante, deux enveloppes sont à relever : celle relative à l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes, pour 68 000 € (montant identique au regard des années antérieures) et le soutien apporté aux associations étudiantes et à l'organisation des activités d'intersemestre, pour 120 000 €. L'enveloppe de fonctionnement de ce service est de 329 700 €, en baisse de 25 150 €.

Concernant le service des ressources humaines, une évolution notable concerne depuis 2022 l'appréhension du budget « formations des personnels ». Le budget formation représente 120 000 € des 152 261 € du budget de fonctionnement du service RH. Ces 120 000 € sont destinés à assurer l'ensemble des formations collectives et individuelles (dont les formations SSTE) du personnel.

iv) Dépenses de fonctionnement des directions fonctionnelles

La direction à la recherche, aux études doctorales et à l'innovation (DREDI) avait jusqu'à présent à sa charge les cotisations dans le champ de la recherche souscrites au nom de l'établissement : pôles de compétitivité « véhicule du futur » et « microtechnique », groupe d'intérêt scientifique UTSH, mésocentre de calcul régional, etc. Ces dépenses, dans l'effort de rationalisation budgétaire évoqué précédemment, sont désormais affectées au CRB pilotage. Par ailleurs, l'adhésion au mésocentre de

calcul régional n'a pas été renouvelé. Le montant des cotisations transférées a donc été réduit de 31 578 € à 16 578 €.

La DREDI gère par ailleurs la scolarité des masters et le budget lié à ces diplômes (notamment le paiement des missions des vacataires extérieurs, la promotion des diplômés par l'édition de plaquettes et flyers à destination des candidats, etc.). La DREDI soutient également l'activité doctorale, au travers les formations des docteurs et l'association DOCEO (docteurs de l'UTBM) dans ses missions d'animation scientifique : colloque dédié aux doctorants, écoles d'été et/ou d'hiver, événements sociaux, etc. Le budget de la DREDI se résume désormais à ces missions et il est de 4 500 €.

Enfin, comme chaque année l'UTBM alloue des crédits de fonctionnement aux unités de recherche au sein desquelles des personnels évoluent. L'UTBM s'est inscrite dans une politique coordonnée des activités de recherche, au niveau de la ComuE UBFC. Une des traductions de cette coordination est la définition commune, à l'échelle du site, d'une clé de répartition de l'allocation de ces crédits. Les montants alloués en fonctionnement aux unités de recherche s'élèvent, pour l'année 2023, à 209 500 €, au lieu de 248 561 € inscrits au budget initial 2022 en raison de l'effort de tous au regard du budget contraint de l'établissement et de la hausse des fluides. Les dotations sont ventilées conformément à la clef commune de répartition des crédits, comme suit :

- CIAD : 25 500 €, soit une baisse de 4 361 € par rapport au BR n°2 2022 ;
- ELLIAD ERCOS : 10 000 €, soit une baisse de 2 791 € par rapport au BR n°2 2022 ;
- FEMTO-ST : 90 000 €, soit une baisse de 22 280 € par rapport au BR n°2 2022 ;
- ICB : 71 000 €, soit une baisse de 11 113 € par rapport au BR n°2 2022 ;
- NIT : 6 500 €, soit une baisse de 5 026 € par rapport au BR n°2 2022.

La direction à la transition au numérique (DTN) porte la stratégie numérique de l'UTBM. Au titre de l'année 2023, trois objectifs majeurs sont visés :

- poursuivre la mise à niveau et le maintien en condition opérationnelle des infrastructures et des services numériques ;
- accompagner les acteurs au développement des usages numériques ;
- moderniser le fonctionnement des services numériques.

Le budget de fonctionnement de la DTN s'élève à 562 626 €. Il est en hausse de 152 073 € par rapport à 2022. Cela s'explique par plusieurs éléments. Les adhésions à l'AMUE et à l'association Cocktail représentent plus d'un tiers du budget (206 744 €). Pour Cocktail, le mode de calcul a fait passer l'UTBM dans la catégorie supérieure, avec pour conséquence le doublement du prix de l'adhésion. Ce budget prend aussi en compte un déploiement technique d'ampleur avec le passage de l'ensemble de l'UTBM en 2023 à la téléphonie par IP. La DTN reprend pour une année transitoire le marché téléphonie, jusqu'à présent porté par le service patrimoine, et il est nécessaire de doter l'ensemble des personnels de casques. La dépense s'élève à 31 262 €. Par ailleurs, afin de permettre le passage de la téléphonie par Teams et de doter chaque ordinateur d'un numéro en 03 84, il est nécessaire de souscrire à des options supplémentaires dans les licences Microsoft. Enfin, des serveurs Dell arrivent au-delà du délai de maintenance garantie et il est nécessaire de budgéter une maintenance (56 678 €). La DTN déploiera aussi deux nouvelles salles informatiques pour le pôle industrie 4.0.

La direction aux formations et à la pédagogie (DFP) organise et pilote la scolarité de l'ensemble des élèves-ingénieurs de l'établissement (TC, FISE, FISA), du recrutement et première inscription administrative dans une formation jusqu'à la diplomation. Ses orientations budgétaires sont définies

par la politique des administrateurs de l'UTBM et les recommandations de la Commission des titres de l'ingénieur. Son budget au titre de l'année 2023 adresse cinq axes :

- l'activité courante de la direction : admissions, diplomation, gestion des salles et des emplois du temps, activités de promotion de l'établissement : 35 500 € ;
- le soutien à l'innovation pédagogique : appels à projet du CEVU (12 640 €), projets financés par la région Bourgogne Franche-Comté, projets PIA RITM-BFC (36 094 €), projet Wims (50 382 €), Serious Game (2065 €), projet PIA RITM-HYC (6 000 €). Ces projets font aussi l'objet de dépenses en investissement ;
- la gestion des missions liées aux enseignements proposés sur la plateforme de l'UTSEUS à Shanghai, plateforme commune aux trois universités de technologie et à l'université de Shanghai. Ces budgets sont récurrents et soutiennent la mobilité des enseignants et des étudiants entre l'UTBM et l'UTSEUS : 259 700 € de frais de mission et d'accueil. Ce budget est équilibré par des recettes. Après plusieurs années d'échanges réduits à la suite de la pandémie de la COVID 19, ce budget est aujourd'hui en forte hausse avec la reprise des échanges avec la Chine ;
- la gestion budgétaire du cycle de formation de tronc commun, pour permettre le fonctionnement des différentes unités de valeur. Le budget est de 12 771 € et correspond principalement aux dépenses de consommables destinées à la scolarité des étudiants sur les deux premières années.

v) Dépenses de fonctionnement du Crunch Lab

Les dépenses du Crunch Lab se décomposent en 3 grandes catégories :

- le Crunch Time : il se déroulera du lundi 20 mars au vendredi 24 mars 2023 selon un nouveau format, sur cinq jours, de 13 h 30 à 18 h 30, au lieu de la journée entière. Cette modification d'horaire s'est imposée en raison des difficultés à assurer la restauration du midi, le CROUS ne souhaitant plus remplir ce rôle. 170 850 € sont ainsi budgétés pour organiser cet événement majeur, dont le rayonnement dépasse le cadre de notre région : il sera organisé simultanément à la HEIG-VD (Yverdon-les-Bains, Suisse) ;
- le Crunch Maker Camp (16 300 €) ;
- Le fonctionnement du tiers lieu, avec principalement les consommables, l'entretien du parc de machines et des licences logiciels pour un montant cumulé de 35 500 €.

vi) Dépenses de fonctionnement du SAIC

Le SAIC est le support de multiples programmes de recherche, soit dans le cas d'une contractualisation directe avec un partenaire industriel (recherche bipartite), soit dans le cadre de conventionnement avec les collectivités, sous la forme de subventions.

Le montant global des AE de fonctionnement du SAIC est de 1 319 844 €, pour 1 319 844 de CP. Ces AE, égaux aux CP, s'expliquent par le faible décalage entre l'engagement de la commande en fin d'année et le paiement (différence de 88 473 € au compte financier 2021). Ce montant prévisionnel de dépenses de fonctionnement est en légère baisse par rapport au BR n°2 2022 - 185 609 €) et est réparti de la manière suivante :

- 838 235 € pour les dépenses de fonctionnement prévues dans le cadre des programmes de recherche en cours, dont les principaux sont :

- contrats industriels Projection Thermique : 100 000 € (PMDM) ;
- contrats industriels PVD : 80 000 € (Femto ST Minamas) ;
- contrats Industriels Poudres et SLM : 70 000 € (PMDM) ;
- plan de relance ANR - ALLUCYNE : 67 500 € (CIAD) ;
- plan de relance ANR : 60 000 € (CO2M) ;
- 200 000 € pour les dépenses de fonctionnement prévues dans le cadre des nouveaux programmes signés en 2023 ;
- autres dépenses (e-boutic, Edition, BQR, maintenance du matériel.) : 96 000 €.

c) Autorisations budgétaires d'investissement en AE et CP

Les AE en investissements (UTBM) sont en forte diminution, de – 14 378 375 €, par rapport au BR n°2 2022. Le montant de la section d'investissement s'élève pour ce budget initial 2023 à 7 617 852 €.

Cette diminution est entièrement le fait de l'entité « Etablissement ». Ainsi, la baisse des crédits d'investissements entre le BR n°2 2022 et le budget initial 2023 s'élève à – 14 094 657 €. L'évolution résulte de l'avancée des deux projets bâtimentaires phare du CPER 2016-2021 (réhabilitation intégrale du bâtiment A et réhabilitation partielle du bâtiment B / CRUNCH Lab sur le site de Belfort), de l'engagement des crédits et des premiers gros décaissements qui ont eu cours en 2022.

Ces travaux, et les décaissements associés, n'auront que peu d'impact immédiat sur les amortissements en 2022, puisque ceux-ci commenceront à être comptabilisés seulement lors de la livraison finale des deux réalisations, fin 2023.

j) Réhabilitation intégrale du bâtiment A

Le bâtiment A, construit en 1964, est l'un des plus anciens bâtiments du parc immobilier de l'UTBM (site de Belfort). Sa réhabilitation intégrale concerne principalement des salles d'enseignement banalisées (niveaux 1 et 2) et la bibliothèque du campus belfortain (actuellement hébergée dans des locaux hors domaine Etat) au niveau 0. La surface à traiter est de 4 320 m² sur trois niveaux. La rénovation de ce bâtiment s'inscrit dans le cadre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière de l'établissement (SPSI) visant à optimiser les surfaces de l'université. Le projet propose ainsi des locaux d'enseignements adaptables avec cloisons mobiles permettant d'en modifier l'usage (trois salles de langues susceptibles de devenir une salle d'examen par exemple) et une couverture WIFI complète. L'équipement des salles sera lui aussi le plus mobile possible pour permettre de multiples configurations pédagogiques. La bibliothèque disposera de nombreux espaces de coworking nécessaires aux étudiants pour leurs recherches et travaux de groupes. Deux salles de travaux pratiques complètent l'aménagement, dont l'une permettra l'analyse de la production électrique du bâtiment (TP à l'échelle du bâtiment). Sur la toiture seront installés des panneaux photovoltaïques (330 kW de puissance crête envisagés). La rénovation énergétique du bâtiment permettra l'atteinte du niveau de performance « BaSE » au sens du label « La Maison Passive France » ([www. https://www.lamaisonpassive.fr/](https://www.lamaisonpassive.fr/)). La réalisation de ce projet permettra également le transfert des activités pédagogiques implantées à l'étage du bâtiment B vers le bâtiment A. 3 750 166 € d'AE sont ouvertes pour l'année 2023, pour 7 891 854 € de CP, dont 3 161 478 € de reprogrammations de CP.

ii) Réhabilitation partielle du bâtiment B (CRUNCH Lab)

Le rez de chaussée du bâtiment B est entré, dès le début de l'année 2022, dans une phase de travaux importants aux fins d'accueillir le CRUNCH Lab. Ces travaux ont pour objectif principal d'adapter le lieu aux usages et d'offrir un meilleur service aux porteurs de projets. Le coût total des travaux, qui s'étaleront jusqu'à l'été 2023, s'élève à 5 650 000 €. La part d'autofinancement de l'UTBM s'élève à 2 000 000 €, décaissés sur le fonds de roulement. Deux financements de la Région Bourgogne-Franche-Comté complètent ce projet :

- le premier, dans le cadre du Contrat Métropolitain, pour 1 650 000 € ;
- le second, par le PAIR (Plan d'Accélération de l'Investissement Régional) pour 2 000 000 €.

Commencés fin 2021, les travaux seront achevés en 2023. 2 772 009 € d'AE sont engagées sur le budget 2023 et 4 002 923 € de CP seront à décaisser au cours de l'année 2023.

iii) investissements des pôles

Les demandes d'investissement du pôle « Mobilités et Transports du Futur » pour l'année 2023 s'élèvent à 82 815 € et visent à renforcer l'aspect expérimental des deux formations FISE « Mécanique et ergonomie » et FISA « Mécanique » (poursuite de l'équipement de la plateforme soufflerie pour 9 120 €, poursuite de l'équipement de la machine Huron avec un étau centreur pour 5 100 €), aménagement de rangements dédiés, acquisition de matériels informatiques sophistiqués à travers une station de calcul « Liquid cool » (41 000 €). Il s'agit aussi de redynamiser la plateforme « éco-conception » de matériaux biosourcés par l'achat de matériels spécifiques utilisables en pédagogie comme en recherche. Il s'agit enfin d'accompagner les travaux des équipes de recherche sur le développement de leurs plateformes pour réaliser des modèles et des stratégies d'apprentissage plus avancés dans le domaine des véhicules autonomes ou pour concevoir des interfaces graphiques et numériques pour réaliser des tests utilisateurs d'IHM (Interface Homme/ Machine).

La section d'investissement 2023 du pôle « Industrie 4.0 » s'inscrit dans le triptyque « formation / recherche / politique partenariale », et rend plus robuste son implantation géographique sur le site de Sevenans, avec une branche d'enseignements académiques (FISE « Systèmes industriels » et « Mécanique » et FISA « Logistique industrielle »), des équipes de recherche labellisées (UMR CNRS ICB et IRAMAT) et une plateforme technologique nommée TITAN, mutualisée et ouverte. Les thématiques couvertes par le pôle sont axées sur les cinq principaux domaines de l'industrie du futur, allant de la conception optimisation et modélisation en mécanique produit/process, pilotage/contrôles, les opérations de fabrication, les services et l'organisation du travail. Cette section d'investissement s'élève à 328 601 €. En lien avec les précédents budgets, elle est centrée d'une part sur la modernisation du parc informatique et la création de 2 nouvelles classes mobiles (dépenses opérées par la DTN pour le compte du pôle) et d'autre part sur le renforcement des opérations de fabrication au niveau cobotique et fabrication additive. Cette démarche est appuyée par l'apport d'investissements issus du CMQ Mobicampus, qui vise à établir une plateforme jumeau numérique de la ligne de production cobotisée dans le cadre de la CRUNCH INDUSTRY, pour alimenter les enseignements de nouvelles technologies. Ces investissements permettront d'accroître l'agilité, la transversalité et la professionnalisation des FISE « Systèmes industriels » et « Mécanique » ainsi que du cycle de formation du Tronc Commun.

Les investissements 2023 du pôle « Energie – informatique » s’articulent principalement autour de l’aménagement des salles de TP du bâtiment A, avec l’achat de 31 postes (31 000 €), de matériels destinés aux enseignements pour les FISE « Energie » et « Informatique » (41 500 €) et de dépenses liées à la plateforme hydrogène - énergie comme l’achat d’une pile à combustible (9 000 €), des travaux de couplage de réseaux d’eau glacée (16 000 €) et l’achat d’un automate de sécurité (16 500 €).

iv) Investissements au SAIC

Le montant prévisionnel des dépenses d’investissement est stable par rapport au BR n°2 2022, à 1 513 743 € (- 265 901 €) et est réparti de la manière suivante :

- 1 313 743 € pour les dépenses d’investissement prévues dans le cadre des programmes de recherche en cours ;
- 200 000 € pour les dépenses de d’investissement prévues dans le cadre des nouveaux programmes.

Deux projets se distinguent de par leur montant :

- Le projet EcoCampus 2020 pour 808 400 € ;
- Le projet Equipex Contunuum pour 100 000 €.

Nonobstant, le montant prévisionnel des dépenses d’investissement 2023 reste à un niveau élevé, l’année 2021 ayant porté essentiellement sur un rattrapage des projets de l’année 2020 qui n’avaient pu aboutir à la suite de la pandémie.

d) Prévisions de recettes

Les recettes sont présentées en termes de recettes encaissées (RE), pendant des crédits de paiement (CP) pour les dépenses. Depuis 2017, l’établissement détermine comme recettes fléchées les recettes supérieures à 100 000 € pour lesquelles une justification est requise.

La première recette de l’établissement réside dans la subvention pour charges de service public (SCSP). A date, la pré-notification de la subvention pour charge de service public pour l’année 2023 n’a pas été reçu. Cependant, a été prise en considération l’augmentation du point d’indice pour les fonctionnaires et contractuels, pour un montant de 30 427 202 €, soit 73 % des recettes globales Etablissement et 66 % de l’ensemble des recettes de l’UTBM.

Les recettes liées aux droits d’inscription (990 000 €) sont estimées à un montant équivalent aux années précédentes.

Les recettes de formation continue restent stables, à 195 953 € (188 775 € au BI 2022). Les droits d’inscription à la formation de styliste-prototypiste (« Espera SBARRO ») constituent de même une recette significative de 210 000 €, auxquels 30 000 € de subventions de PMA en fonctionnement et 17 500 € en subvention d’investissement sont ajoutés.

La collecte de la taxe d’apprentissage est estimée au même niveau que celle de 2022, soit 600 000 €. L’approche se veut volontairement prudente, la réforme de la taxe d’apprentissage ayant induit une

baisse significative à compter de l'année 2020 (- 220 000 €). Les actions de communication en la matière seront renforcées, notamment en direction des *alumni* de l'établissement.

Les recettes du SAIC, émanant de travaux de recherche bipartite avec des partenaires industriels et des subventions en soutien à des actions de recherche, seront en baisse de 18 %, pour se porter à 2 274 736 €. Les reports de prestations dus à la situation sanitaire de 2020 ont été absorbés. Le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, dans le cadre de plusieurs dispositifs de soutien à la recherche, contribuera, au travers de subventions, à hauteur de 20 % des recettes du SAIC, soit 966 363 € (974 471 € au compte financier 2021).

Les autres subventions publiques, très significatives, sont estimées à 7 396 679 €. Pour les plus notables, on recensera :

- 1 653 614 €, *via* France Relance, dans le cadre de la réhabilitation complète du bâtiment A (site de Belfort) ;
- 906 974 €, *via* le département et Grand Belfort communauté d'agglomération pour le bâtiment A ;
- 2 994 430 €, *via* le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, dans le cadre de la réhabilitation partielle du bâtiment B (Crunch Lab, site de Belfort) ;
- 2 332 429 € de contractualisation sur conventions SAIC ;
- 330 000 € au titre d'UTSEUS ;
- 95 100 € de refacturation de personnels mise à disposition à leur demande (CNAM et DO Mobicampus) ;
- 90 480 € pour l'action du projet « territoire d'innovation » intitulée « SMART Territoire ».

Enfin, une perspective de 1 927 781 € de recettes propres émanent :

- de recettes du pôle formation de l'UIMM, dans le cadre des formations d'ingénieur par la voie de l'apprentissage (1 150 000 €) ;
- de recettes de l'ANCT dans le cadre de la labellisation « manufacture de proximité » du CRUNCH Lab (127 000 €) ;
- la refacturation des fluides au CROUS (site de Sevenans) : 80 000 €.

Ainsi, le total globalisé des recettes s'élève à 46 356 280 €, soit une baisse de 6 % au regard du BR n°2 2022. Relativement aux soldes budgétaires, c'est-à-dire à la différence entre les recettes et les dépenses financée sur un même exercice :

- il est déficitaire pour l'établissement : - 4 384 € ;
- il est déficitaire pour la fondation UTBM : - 10 500 € (fraction consommable du capital non compensée par des recettes) ;
- il est bénéficiaire pour le SAIC : 405 036 €.

3. Equilibre financier

3.1. Tableau 4 – Equilibre financier

Le tableau d'équilibre financier permet d'apprécier l'équilibre du budget soumis au vote.

Les besoins s'expriment comme suit :

- un solde budgétaire négatif de la société Etablissement : - 4 384 € ;
- un solde budgétaire négatif de la fondation UTBM : - 10 500 € ;
- une TVA collectée à décaisser pour les prestations de recherche : - 270 545 € ;
- des opérations pour compte de tiers décrites ci-après, notamment les bourses Erasmus et le PIA3 CMQ Mobicampus : 2 775 624€.

Les ressources s'expriment comme suit :

- un solde budgétaire positif du SAIC : 405 036 € ;
- une TVA déductible à encaisser sur les prestations de recherche : 86 206 € ;
- des opérations pour comptes de tiers : 2 390 756 €.

Les besoins (3 061 053 €) étant supérieurs aux financements (2 881 998 €), il en résulte une variation négative de trésorerie de – 179 055 €. Cette variation est considérée pleinement soutenable au regard des investissements à hauteur de 7 480 049€ (CP).

3.2. Tableau 5 – Opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers concernent :

- les bourses à la mobilité internationale Erasmus, qui ne sont plus budgétaires (seul l'organisation Erasmus l'est restée). Chaque année de lancement d'un nouveau programme Erasmus, un déséquilibre est constaté entre le financement des bourses et les recettes versées. En effet, pour un programme de deux ans, seulement 80 % de la somme est versée, les 20 % restants l'étant à la fin du programme. Ces 20 % restent donc à avancer sur la trésorerie de l'établissement. Sur les deux programmes en cours, KA 131 et KA 171, il est ainsi constaté 908 338 € de décaissement pour 789 724 € d'encaissement, soit un déficit de trésorerie de 118 614 € ;
- les aides à mobilité internationale, *via* le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, équilibrées à 80 800 € ;
- l'accompagnement des porteurs d'action du programme PIA3 MOBICAMPUS¹, à hauteur de 1 520 232 € de paiement et d'appel de fonds à la Caisse des dépôts et consignation (CDC), pour un reversement de 1 786 486 €. Le solde 2023 tient compte des 20 % déjà perçus de la CDC, et

¹ Le PIA3 Mobicampus est un projet porté par l'UTBM. Il repose sur trois axes complémentaires :

- créer de nouvelles formations initiales et continues pour répondre aux besoins des entreprises de la filière « Automobile et mobilités » ;
- développer et expérimenter de nouveaux outils pédagogiques pour améliorer la diffusion des connaissances et favoriser l'appropriation des compétences ;
- faire de Mobicampus l'acteur de référence pour coordonner et intensifier les interactions entre les apprenants, les formateurs et les employeurs du territoire.

Ce projet intègre 27 partenaires pour 23 actions, l'UTBM étant chef de file du consortium. Ce programme est doté d'un budget de 10 265 931 €, dont un financement de l'Etat *via* la Caisse des dépôts de 4 000 000 €. Une première avance de 20% a été allouée à l'UTBM, soit 800 000 €. Elle est redistribuée aux partenaires débutant leurs actions. Immédiatement après, un appel de fonds de 70% aura lieu et sera reversé lors des justifications des dépenses au mois d'avril et septembre, pour 2 800 000 €. Pour cette première année de mise en place, les entrées et les sorties sont équilibrées.

du versement de cette trésorerie aux partenaires ayant signés les conventions de versements. Les dépenses de la phase 1 des projets, se terminant au 31 décembre 2023, et les appels de fonds à la CDC, à la suite des dépôts des demandes de remboursements sur pièces éligibles, sont pris en compte. La partie UTBM, tant en tant que porteur que de partenaire, n'est pas prise en compte dans le tableau 5, ces dépenses étant budgétaires (retrouvées à la fois en AE et en CP).

3.3. Tableaux 9 et 10 – Programmes pluriannuels et programmes de recherche

Les programmes pluriannuels (PPI) sont au nombre de cinq, dont les plus importants sont la réhabilitation complète du bâtiment A et celle partielle du bâtiment B (CRUNCH Lab). Les programmes de recherche inscrits au tableau 9 sont ceux ayant débuté postérieurement à la mise en œuvre de la GBCP, soit 2017. Les programmes antérieurs ne sont pas ici repris, dès lors que leur prise en compte génère des incohérences liées aux notions d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement. De nouveaux programmes font leur apparition. La rénovation de la façade pont, le bâtiment C et M'. Le protocole Nord Franche Comté a pris fin en 2022 et n'apparaît plus.

4 La soutenabilité du budget

4.1 Analyse des agrégats budgétaires

Ils sont destinés à permettre une analyse de la soutenabilité du budget de l'établissement.

Les restes à payer (RAP) correspondent à la différence entre les AE consommées et les paiements effectués sur ces engagements. Ils permettent, ainsi, d'évaluer les paiements qui devront intervenir sur un ou des exercices ultérieurs, compte-tenu des engagements souscrits. Ils s'élèvent à 8 736 890 €. Ce fort montant s'explique par les opérations immobilières conséquentes de l'établissement (sur 2023). Sur les cinq PPI précités, le report des crédits s'élève à 5 475 841 €, dont 4 940 973 € de crédits reportés sur les bâtiments A et B.

Ce montant sera nécessairement ajusté à l'occasion du compte financier 2022, et fera l'objet d'une correction dans le prochain budget rectificatif. Le solde budgétaire prévisionnel annuel est en excédent de 390 152 €. Le montant de l'apport au Fonds de roulement pour 2023 est identique. Ce solde budgétaire est un élément positif et doit être analysé au regard des opérations pluriannuelles en cours (tableaux 9 et 10).

4.2. Analyse des tableaux 9 et 10 – Programmes pluriannuels et programmes de recherche

Les tableaux 9 et 10 des opérations pluriannuelles permettent d'apprécier la soutenabilité des opérations sur la durée.

Les programmes pluriannuels (PPI) sont au nombre de cinq, dont les plus importants sont la réhabilitation complète du bâtiment A et la partie partielle du bâtiment B (Crunch Lab). Les programmes de recherche du tableau 9 sont ceux ayant débuté postérieurement à la mise en œuvre de la GBCP, soit

2017. Les programmes antérieurs ne sont pas ici repris, dès lors que leur prise en compte génère des incohérences liées aux notions d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement. De nouveaux programmes font leur apparition. La rénovation de la façade pont, le bâtiment C et M'. Le protocole Nord Franche Comté a pris fin en 2022 et n'apparaît plus.

a) Programmes pluriannuels

Ces derniers s'élèvent à 21 563 247 € et sont les suivants :

- réhabilitation complète du bâtiment A : montant de l'opération de 11 450 000 €, (500 000 € d'autofinancement ont été ajoutés en 2022 afin de palier l'augmentation des matières premières, principalement des huisseries), dont 10 150 000 € de financement ont d'ores et déjà été notifiés. La livraison du bâtiment est prévue 2023. Le montant des crédits d'engagement s'élève à 3 750 166 € pour 7 891 854 € de crédits de paiement ;
- clos couvert : montant de l'opération est désormais de 1 040 957 €. Il s'agit là d'opérations d'entretien et de rénovation débutées en 2011 pour 2 501 122 €. Le montant de l'étude est atteint, cependant la nécessité de garder nos locaux en état, nous continuons nos rénovations du clos couvert en fonction de nos possibilités d'auto-financement. Les crédits d'engagement sont de 295 132 € pour une estimation de 476 946 € de crédits de paiement ;
- mise en accessibilité : montant de l'opération de 2 782 290 € (chiffrage conduit par la société BSSI Conseil). Cette mise en accessibilité est réalisée année après année par le biais de l'autofinancement, en fonction des possibilités budgétaires. Les crédits d'engagement seront de 229 202 € pour 361 604 de crédits de paiement ;
- réhabilitation partielle du bâtiment B : montant de l'opération de 5 650 000 €, dont 2 000 000 € d'autofinancement et 3 650 000 € d'apport du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, via le contrat métropolitain d'une part (1 650 000 €), via le PAIR d'autre part (2 000 000 €). Les crédits d'engagement sont estimés à 2 772 009 € pour 4 002 923 € de crédits de paiement. La livraison du bâtiment B est prévue courant 2023.

De nouveaux PPI sont en cours de réalisation, et sont actuellement en phase d'étude dans le cadre du CPER 2021/2027

- Rénovation de la façade pont : 4 000 000 € d'auto-financement pour 4 000 000 € de financement CPER ;
- Construction du bâtiment M' : 1 000 000 € d'auto-financement pour 1 000 000 € de financement de CPER ;
- Réhabilitation du bâtiment C : 1 500 000 € d'auto-financement pour 2 000 000 € de financement.

Pour ces projets, le montant des autorisations d'engagement est de 597 394 €, pour un total de crédits de paiement de 619 318 €.

La pleine soutenabilité budgétaire des projets pluriannuels de l'établissement est mise en évidence par un prélèvement sur la trésorerie de – 389 252 € sur la partie établissement.

b) Programmes de recherche

Les tableaux 9 permettent de suivre deux types de programmes de recherche :

- les activités bipartites et les contrats CIFRE ;
- les programmes de recherche sur conventions.

La reprogrammation sur les années N+x ne peut avoir lieu qu'après la clôture de l'exercice, étant donné que les titres de recettes sont édités à hauteur de la dépense qu'en fin d'année, après la fermeture des commandes (le 1^{er} décembre pour l'année 2022). Le montant des programmes de recherche en cours est de 10 565 671 €, hors contrat commencés avant 2017. Comme évoqué précédemment, il n'est possible de suivre au tableau 9 que les programmes créés à partir de 2017.

4.3. Analyse des Tableaux 6 et 7 – Soutenabilité budgétaire et tableau 11 de synthèse budgétaire et comptable

Les agrégats comptables sont destinés à présenter la situation patrimoniale de l'établissement. Le résultat prévisionnel projeté pour l'UTBM se traduit par une perte de – 585 021 €. Il se décompose comme suit :

- établissement : - 803 579 € ;
- SAIC : + 218 558 € ;
- fondation UTBM : équilibré à 0 € (grâce au prélèvement sur la part consommable).

La capacité d'autofinancement (CAF) projetée pour l'UTBM est de 1 125 098 €. Elle se décompose comme suit :

- établissement : + 613 000€ ;
- SAIC : + 522 598 € ;
- fondation UTBM : - 10 500 €.

Enfin, l'apport sur fonds de roulement s'élève à + 390 152 €. Il se décompose comme suit :

- établissement : - 4 384 € ;
- SAIC : + 405 036 € ;
- fondation UTBM : - 10 500 €

La situation du fonds de roulement, s'élevant à 16 171 436 €, permet d'absorber les investissements non financés par un prélèvement sur le fonds de roulement. De même, la trésorerie, s'élevant à 14 050 121€, marque une santé financière saine de l'établissement. Ce fonds de roulement représente un équivalent de 151 jours de dépenses de fonctionnement, contre 155 jours au BR n°2 2022. Ce fonds de roulement permet ainsi de poursuivre des investissements conséquents au service de l'UTBM et de ses usagers et de palier l'augmentation du prix des fluides, pour laquelle l'établissement n'a aucune information sur le montant d'une éventuelle compensation qui lui serait accordée en 2023.

Projet annuel de performance de l'UTBM (2023)

Table des matières

Préambule	3
I - La réussite des étudiants	4
Indicateur CTI1 - Diplômés UTBM ayant suivi un cycle préparatoire.....	4
Indicateur CTI2 - Taux d'étudiants validant le cycle préparatoire en 4 semestre d'études ou moins	4
Indicateurs CTI3 - Taux d'étudiants validant le cycle d'ingénieur en 6 semestre d'études ou moins.....	5
CTI4 - Taux d'étudiants en cycle préparatoire réorientés chaque année	6
CTI5 - Taux d'étudiants en cycle d'ingénieur réorientés chaque année	7
Taux de passage en année supérieure : inscrits en 1ère année (TC en 5 ans)	8
Taux de passage en année supérieure : inscrits en 2ème année (TC en 5 ans)	8
Taux de passage en année supérieure : inscrits en 3ème année (TC en 5 ans)	8
Taux de passage en année supérieure : inscrits en 4ème année	8
Taux d'insertion professionnelle des diplômés à 2 mois après le diplôme obtenu	9
Taux d'insertion professionnelle des diplômés à 6 mois après le diplôme obtenu	9
Part d'étudiants diplômés poursuivant leurs études en doctorat	9
Mobilité internationale : part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger (mobilité entrante).....	10
Mobilité internationale : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante (mobilité sortante d'au moins trois mois)	10
II - Une recherche forte portée par une politique de valorisation	11
Montant des subventions accordées aux laboratoires de recherche	11
Indicateurs bibliométriques	11
Montant des ressources apportées par les contrats de recherche passés avec les entreprises	12
Montant des contrats signés avec les entreprises sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2022	13
II. Vie étudiante	14
Bilan CVEC.....	14
Financements d'actions des services chargés de la vie étudiante	15
Formations.....	15
FSDIE	15
Budgets participatifs votés par les étudiants	16
Aides aux étudiants en difficulté	16
Projet pluriannuel structurant.....	16

IV - Une gestion financière efficace et prospective	17
Développement des ressources propres encaissables : Droits d'inscription	17
Développement des ressources propres encaissables : Formation continue.....	17
Développement des ressources propres encaissables : Taxe d'apprentissage.....	17
Développement des ressources propres encaissables : Contrats et prestations de recherche	18
Développement des ressources propres encaissables : Subventions (hors SCSP).....	18
Développement des ressources propres encaissables : Autres recettes "non comptabilisées"	18
Développement des ressources propres encaissables : Dons et legs des fondations	19
Développement des ressources propres encaissables : Produits exceptionnels.....	19
Développement des ressources propres encaissables : Autres ressources propres	19
Développement des ressources propres encaissables : Total.....	19

Préambule

Le projet annuel de performance (PAP) est annexé aux documents budgétaires soumis au vote du Conseil d'administration.

Selon l'article R719-55 du Code l'éducation, le projet annuel de performances de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficacité, d'efficacités et de qualité du service public de l'enseignement supérieur, défini à l'article [L. 123-3](#) du Code.

Le PAP permet aussi de mesurer annuellement l'atteinte des objectifs prévus au contrat pluriannuel d'établissement.

Ces indicateurs, qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels, ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement.

Les universités de technologie sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Placées sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, elles délivrent des diplômes d'Etat. A la fois grandes écoles d'ingénieurs et universités, elles occupent une place originale au sein de l'enseignement supérieur français.

En ce sens, le PAP de l'établissement ne peut s'inscrire pleinement dans les indicateurs définis principalement pour des universités pluridisciplinaires, puisque 90 % de ses étudiants relèvent des formations d'ingénieurs et 10 % des formations de Masters. La plupart des critères liés à la formation s'inscrivent à cet égard dans le référentiel des critères de la Conférence des titres d'ingénieur (Cti).

Par son statut particulier, le PAP vise par ailleurs une série de publics multiples :

- en tant qu'EPSCP : les usagers du service public d'enseignement supérieur que sont les étudiants (élèves ingénieurs de l'UTBM, étudiants en Master ou docteurs) ;
- en tant qu'établissement passé aux responsabilités et compétences élargies : les personnels de l'UTBM (enseignants-chercheurs, enseignants chercheurs contractuels, professeurs du second degré, vacataires, personnels BIATSS) ;
- en tant que prestataire de services : les entreprises bénéficiant des prestations matérielles et intellectuelles de l'université par le biais des contrats de recherche ou des contrats de prestation ;
- en tant qu'opérateur de l'Etat : les autorités de tutelle relevant du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- en tant qu'administration publique : les collectivités territoriales (Région Bourgogne France Comté, Grand Belfort communauté d'agglomération, Pays de Montbéliard Agglomération, Département du territoire de Belfort, Ville de Belfort) qui interviennent très largement dans le financement des projets de l'Etablissement.

C'est pourquoi le PAP présenté présentera plusieurs indicateurs liés :

- la réussite des étudiants (I) ;
- la vie étudiante (II) ;
- la recherche (III) ;
- le pilotage de l'établissement (IV).

I - La réussite des étudiants

Indicateur CTI1 - Diplômés UTBM ayant suivi un cycle préparatoire

Données

Année d'obtention du diplôme	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021-2022
Nombre de diplômés	608	630	585	645	634	561	571
- dont issus du cycle préparatoire UTBM	152	162	158	155	172	186	228
- dont issus d'une CPGE	78	74	71	68	69	55	34
- dont issus d'une du cycle préparatoire d'une UT	24	13	11	4	28	36	40

Indicateurs

Année d'obtention du diplôme	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021-2022
CTI1-1 Nombre de diplômés Ingénieur UTBM	608	630	585	645	634	561	571
CTI1-2 Taux de diplômés Ingénieur UTBM ayant suivi un cycle préparatoire dans une UT ou une CPGE	41,78%	39,52%	41,03%	35,19%	42,43%	49,38%	52,89%
CTI1-3 Taux de diplômés Ingénieur UTBM ayant suivi un cycle préparatoire dans une UT (autre que l'UTBM) ou une CPGE	16,78%	13,81%	14,02%	11,16%	15,30%	16,22%	12,96%

Commentaire : Il est noté une augmentation de plus de 3 points par rapport à l'année universitaire précédente. Cela reflète la volonté, dès 2016, et de la nouvelle équipe pédagogique et directionnelle, de suivre l'avis CTI et de recruter davantage d'étudiants dès le cycle préparatoire, plutôt qu'en branche. Débutée avec la cohorte 2016/2017, ce sont les diplômés actuels (septembre 2022) qui marquent clairement un résultat en ce sens et donnent davantage de diplômés issus du cycle de formation du Tronc commun : +11-12 % en cinq ans.

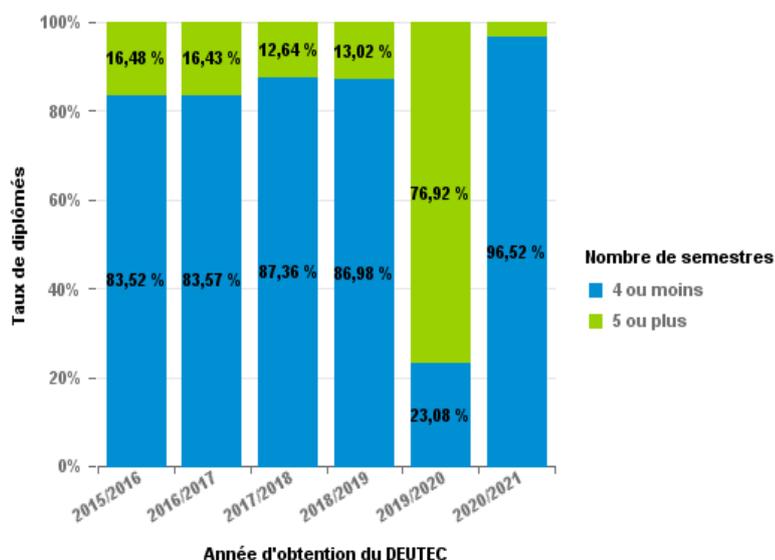
Indicateur CTI2 - Taux d'étudiants validant le cycle préparatoire en 4 semestre d'études ou moins

Données

Année d'obtention du DEUTEC	2015/2016			2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020			2020/2021			
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	
Nombre Semestre (seuil à 4)																			
Diplômés cohorte	152	30	182	173	34	207	152	22	174	167	25	192	6	20	26	388	14	402	

1 → 4 semestres ou moins ; 2 → 5 semestres ou moins ; 3 → total de l'année

L'année 2019/2020 inclut uniquement les diplômés du semestre d'automne 2019. En effet, suite à la crise sanitaire, le jury de diplôme du semestre de printemps 2020 a été reporté, ce jury s'est déroulé en même temps que celui du semestre d'automne 2020.

CTI2-1 - Taux d'étudiants validant le cycle préparatoire en 4 semestres d'études ou moins


Commentaire : Le score de pratiquement 100 % de réussite, concernant le taux d'étudiants validant le cycle préparatoire en 4 semestres d'études ou moins, résulte d'une politique pédagogique d'accompagnement à la réussite des étudiants des plus développées, comme le recrutement des candidats plus strict, un accompagnement tutoré de qualité et individualisé, des jurys au semestre conseillant les étudiants, des UV de remise à niveau, une équipe d'ingénieurs pédagogiques qui propose des outils et méthodes adaptés aux difficultés de chacun.

Indicateurs CTI3 - Taux d'étudiants validant le cycle d'ingénieur en 6 semestre d'études ou moins
Données

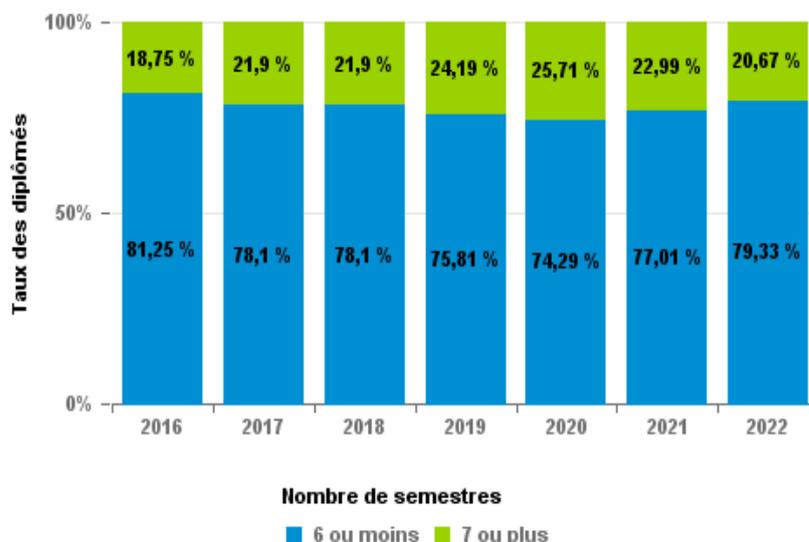
Année d'obtention du diplôme	2015/2016			2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3			
Nombre de diplômés	494	114	608	492	138	630	454	130	584	489	156	645	471	163	634	432	129	561	453	118	571

1 → 6 ou moins ; 2 → 7 ou plus ; 3 → total de l'année

Indicateurs

Année d'obtention du diplôme	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
CTI3-1 - Taux de diplômés validant le cycle d'ingénieur en 6 semestres d'études ou moins	81,25%	78,10%	77,74%	75,81%	74,29%	77,01%	79,33%
CTI3-2 Nombre de diplômés issus de l'UTSEUS ayant validé le cycle d'ingénieur UTBM	24	13	11	3	28	36	40
CTI3-3 Nombre de diplômés issus de l'UTSEUS ayant validé le cycle d'ingénieur UTBM en 6 semestres ou moins	24	13	8	1	28	33	40

Commentaire : Au moins 75 % des diplômés doivent réussir leur cycle d'ingénieur en 6 semestres ou moins. L'UTBM se situe donc dans la cible définie. Les semestres "Annulés" ou de "Césure" ne sont pas comptabilisés dans cet indicateur.



CTI4 - Taux d'étudiants en cycle préparatoire réorientés chaque année

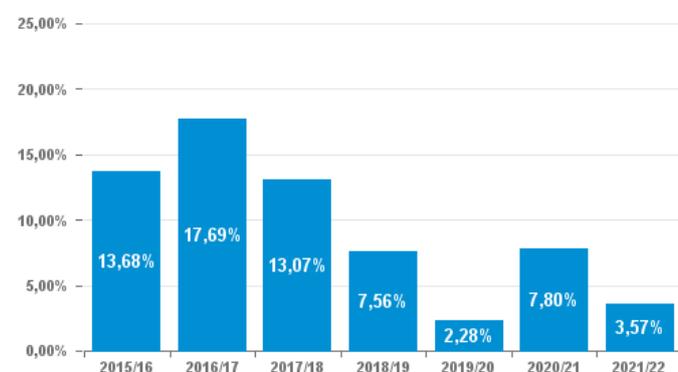
Données

Année de première inscription en cycle préparatoire UTBM	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Nombre d'inscrits	285	277	283	291	307	295	280
Nombre de réorientés	39	49	37	22	7	23	10
Nombre de démissions	31	16	19	14	33	17	12

Indicateurs

Année de première inscription en cycle préparatoire UTBM	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
CTI4-1: Taux d'étudiants réorientés durant le cycle préparatoire	13,68%	17,69%	13,07%	7,56%	2,28%	7,80%	3,57%

CTI4-1: Taux d'étudiants réorientés durant le cycle préparatoire



Commentaire : Le taux d'étudiants réorientés durant le cycle préparatoire du Tronc commun est compris entre 0% et 5%. La réorientation peut être décidée par l'établissement ou par démission de l'étudiant. La baisse constatée (hors période COVID - 1,6%), avec un taux de 3,6 %, s'explique par une déperdition d'étudiants moins forte qu'auparavant. Les explications précédentes, relatives aux moyens pédagogiques mis en place, éclairent cette baisse. En recrutant mieux, en adoptant un suivi tutoré et pédagogique poussé

et en proposant des outils et méthodes pédagogiques «à la carte», le nombre de départ de l'UTBM sur ce cycle plus sensible diminue.

CTI5 - Taux d'étudiants en cycle d'ingénieur réorientés chaque année

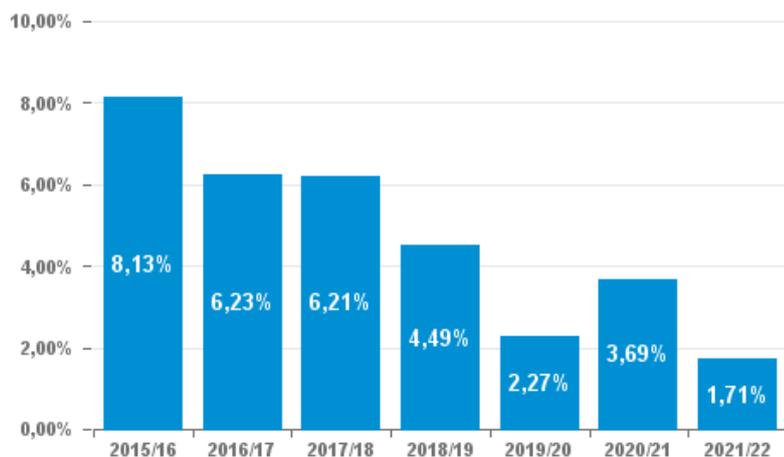
Données

Année de première inscription en cycle ingénieur UTBM	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Nombre d'inscrits	726	722	692	623	618	623	643
Nombre de réorientés	59	45	43	28	14	23	11
Nombre de démissions	20	18	15	25	14	27	22

Indicateurs

Nbre de réorientés par niveau du semestre ingénieur	1	2	3	4	5	6	7	Total
2015/16	14	31	8	4	0	2	0	59
2016/17	5	30	4	3	2	0	1	45
2017/18	5	27	6	3	2	0	0	43
2018/19	3	20	4	0	0	1		28
2019/20	2	1	4	5	0	2		14
2020/21	2	8	9	4	0			23
2021/22	0	11	0					11
Total	31	128	#	19	4	5	1	223

CTI5-1: Taux d'étudiants réorientés durant le cycle ingénieur



Commentaire : Le taux d'étudiants réorientés durant le cycle ingénieur est en baisse de deux points, à 1,7 %. Les réorientations ont lieu majoritairement durant le 2^{ème} semestre de la première année de Branche. La raison de cette baisse est liée à un vivier de recrutement plus large et un recrutement plus qualitatif. Il y a aussi un choix plus précis des étudiants TC passant en Branche relativement à leur choix de formation.

Taux de passage en année supérieure : inscrits en 1ère année (TC en 5 ans)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	82,0%	81,4%	79,1%	84,1%	90,4%	90,6%	89,5%	90,0%	85%

Commentaire : Avec 5 % au-dessus de la cible, les effets positifs des politiques pédagogiques mises en place sont récompensés. Ce bon résultat est, en effet, rendu possible grâce à un recrutement des étudiants des plus minutieux et basé sur une sélection plus stricte relativement au niveau des candidats. Une fois recrutés, les étudiants peuvent bénéficier d'un tutorat de qualité et sont guidés tout au long du cycle préparatoire par les méthodes et les outils construits par les ingénieurs pédagogiques.

Taux de passage en année supérieure : inscrits en 2ème année (TC en 5 ans)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	86,5%	87,5%	95,0%	94,5%	91,3%	92,4%	89,8%	NC	95 %

Commentaire : Le passage en 3^{ème} année marque la bascule entre le tronc commun et les formations d'ingénieurs. La légère baisse, à 90%, s'explique notamment par l'effet COVID. Mais un abandon un peu plus important peut aussi expliquer cette baisse, tout comme une augmentation du nombre de semestres de césure.

Taux de passage en année supérieure : inscrits en 3ème année (TC en 5 ans)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	96,5%	96,1%	95,2%	99,1%	95,0%	91,4%	NC	NC	98 %

Commentaire : Il s'agit là aussi d'un effet annuel de promotion, mais également d'une implication liée à l'année de césure.

Taux de passage en année supérieure : inscrits en 4ème année

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	97,6%	98,5%	98,5%	97,3%	94,7%	NC	NC	NC	98 %

Commentaire : Il s'agit là aussi d'un effet annuel de promotion, mais également d'une implication liée à l'année de césure.

Taux d'insertion professionnelle des diplômés à 2 mois après le diplôme obtenu

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
				76,0%	73,5%	48,5%	69,0%	En 2023	75,0 %

Commentaires : L'enquête 2022, concernant les diplômés 2021, fait apparaître un rétablissement de la situation à des niveaux quasi comparables à ceux des diplômés 2019, avec une reprise économique qui s'est révélée particulièrement forte et rapide.

Taux d'insertion professionnelle des diplômés à 6 mois après le diplôme obtenu

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	92,4%	90,0%	94,0%	97,0%	88,0%	72,5%	89,5%	En 2023	95,0 %

Commentaires : L'enquête 2022, concernant les diplômés 2021, fait apparaître un rétablissement de la situation à des niveaux quasi comparables à ceux des diplômés 2019, avec une reprise économique qui s'est révélée particulièrement forte et rapide.

Part d'étudiants diplômés poursuivant leurs études en doctorat

Date de mesure (année universitaire n+1)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2022
	1,7%	1,3%	1,3%	1,9%	0,9%	0,8%	0,4%	2,0%

Commentaires : L'établissement constate une érosion du nombre de doctorants, comme à l'échelle nationale, mais n'est pas en mesure d'inclure dans l'indicateur les élèves-ingénieurs qui auraient poursuivi un doctorat ailleurs que dans l'établissement : le retour de ce public lors de l'enquête d'insertion professionnelle est très faible. La principale raison de ce faible taux s'explique par la forte employabilité des ingénieurs. Le financement des bourses est également un élément d'explication (comparaison du montant du financement d'une bourse de doctorat au regard du salaire d'un ingénieur junior). Conscient de cette situation et afin d'augmenter le nombre de doctorants, l'UTBM associe des UV en lien avec les travaux de laboratoire (TX). Des journées banalisées (sans aucune activité d'enseignement) de la recherche sont mises en place depuis 2018 : les étudiants sont conviés à visiter les différentes plateformes technologiques des laboratoires et sont invités à participer à des conférences présentant les activités de recherche, les possibilités offertes pour poursuivre sa formation en thèse de troisième cycle, etc.

Mobilité internationale : part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger (mobilité entrante)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	16,7%	15,2%	17,0%	17,1%	17,5%	16,5%	13,0%	12,3%	17,0 %

Commentaires : La part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger continue à diminuer en 2021/2022 (baisse de 21 étudiants par rapport à l'année 2020/2021). Cette baisse s'explique notamment par le maintien des restrictions des déplacements liées aux mesures sanitaires et aux inquiétudes liées au contexte sanitaire. La difficulté d'obtention du visa pour certains des étudiants étrangers a également eu un impact sur leur possibilité de déplacement. D'après une enquête menée par la CDEFI, plus de la moitié des étudiants internationaux primo-entrants en école d'ingénieur a subi des difficultés pour obtenir un visa pour la rentrée de 2022. D'autre part, la mise en place des droits différenciés continue à constituer un frein financier à l'arrivée d'étudiants extracommunautaires. Enfin, pour appliquer les directives de la Commission des Titres d'Ingénieurs, en particulier celle d'augmenter la part des diplômés issus du tronc commun, le nombre de places pour les primo-entrants en branche est plus restreint. Conséquemment, cette orientation réduit automatiquement le nombre de places disponibles pour les étudiants internationaux qui, pour la plupart, intègrent l'UTBM en Branche.

Mobilité internationale : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante (mobilité sortante d'au moins trois mois)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	64,8%	55,5%	65,5%	69,2%	75,3%	86,7%	70,8%	62,2%	90,0 %

Commentaires : Plusieurs facteurs ont engendré une diminution de la mobilité sortante. L'épidémie de la COVID a notamment perturbé les ouvertures des destinations hors-Europe, réduisant ainsi les possibilités de mobilité sortante. Par ailleurs, la neutralisation de l'obligation d'effectuer 12 semaines d'expérience à l'international a conduit à l'abandon de projets de départ à l'étranger.

II - Une recherche forte portée par une politique de valorisation

Montant des subventions accordées aux laboratoires de recherche

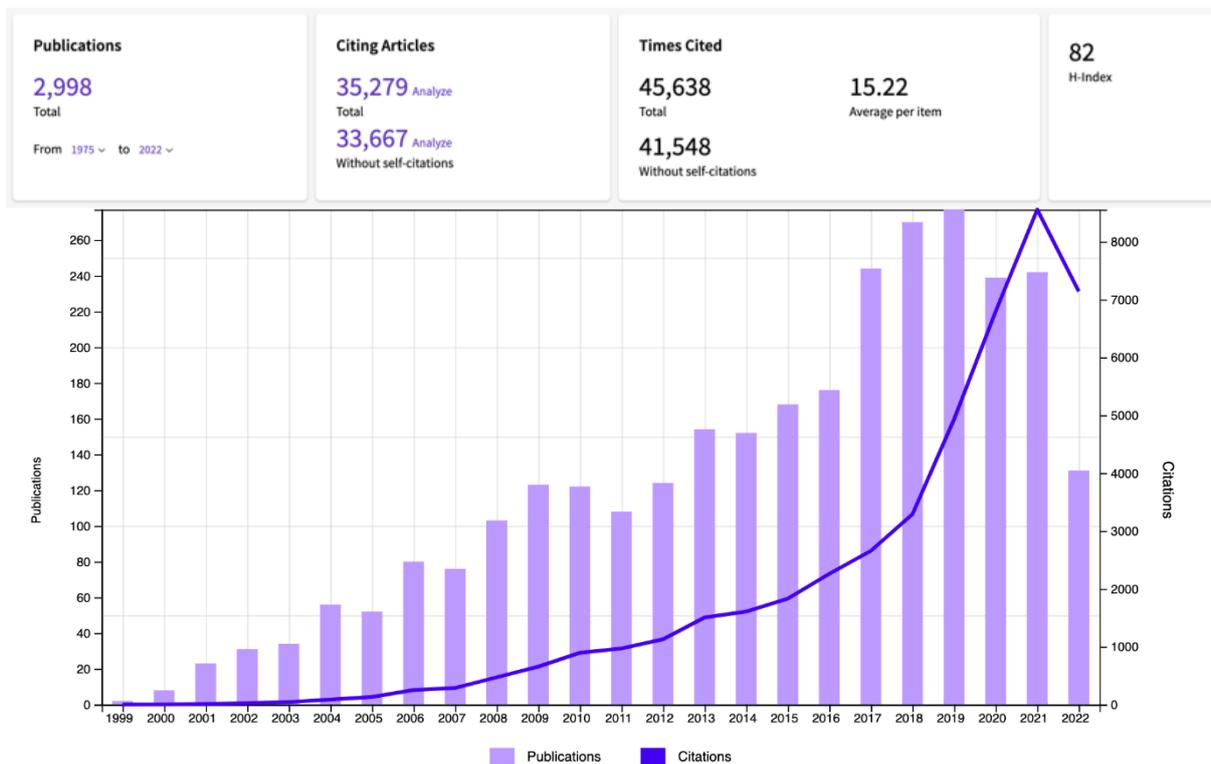
Les montants alloués en fonctionnement aux unités de recherche s'élevaient à 209 500 € et sont ventilés comme suit, conformément à la clé de répartition unique à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site Bourgogne Franche-Comté :

- CIAD : 25 500 € ;
- ELLIAD ERCOS : 10 000 € ;
- FEMTO-ST : 90 000 € ;
- ICB : 71 000 € ;
- IRAMAT (LMC) : 6 500 € ;
- NIT : 6 500 €.

Indicateurs bibliométriques

Données Web of science 1975-2021 extraites le 21 novembre 2022 pour l'ensemble de la production scientifique de l'UTBM (et établissements prédécesseurs)

Nombre annuel de publications référencées dans la base et nombre cumulé de citations



Montant des ressources apportées par les contrats de recherche passés avec les entreprises

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	2202 k€	2104 k€	1792 k€	1304 k€	1897 k€	1636 k€	2 532 k€	2500 k€

Commentaires : Cet indicateur est par nature fluctuant, dans la mesure où les contrats de recherche incluent des notions de pluriannualité. Le taux d'exécution par rapport au budget rectificatif n°2 2022 est de 122 %. Cette forte hausse est portée par l'activité du SAIC. Le nombre de contrats signés pour 2021 est de 4 716 272 €, dont 2 244 080 € de contrats de recherche financés par des opérateurs et 2 472 192 € financés par des industriels. On constate une très forte augmentation de l'activité industrielle en 2021, à un niveau rarement atteint dans le passé.

Montant des contrats signés avec les entreprises sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2022

Equipe	Contrats de recherche		Contrats de prestations		Total	
	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant
ELLIADD-ERCOS	2	80 000 €	1	18 465 €	3	98 465 €
UAR FCLAB	0	0 €	5	24 759 €	5	24 759 €
FEMTO-DISC	0	0 €	0	0 €	0	0 €
FEMTO-ENERGIE/SHARPAC	1	70 675 €	6	22 460 €	7	93 135 €
FEMTO-MINAMAS	1	30 000 €	68	123 273 €	69	153 273 €
FEMTO-RECITS	3	45 000 €	0	0 €	3	45 000 €
ICB-PMDM	6	293 620 €	55	560 687 €	61	854 307 €
CIAD	4	251 564 €	3	22 895 €	7	274 459 €
NANOMEDECINE	1	179 000 €	1	4 500 €	2	183 500 €
ICB-CO2M	3	289 378 €	4	22 545 €	7	311 923 €
SBARRO	0	0 €	2	5 226 €	2	5 226 €
CRUNCH LAB	0	0 €	20	58 307 €	20	58 307 €
DRE	0	0 €	51	61 140 €	51	61 140 €
SAIC	0	0 €	0	0 €	0	0 €
P2i	0	0 €	14	27 500 €	14	27 500 €
TOTAL	21	1 239 237 €	230	951 757 €	251	2 190 994 €

Commentaires : Du 01/01/2022 au 30/09/2022, 251 contrats sont signés pour un montant de cumulé de 2 190 994 €, dont :

- 21 projets de recherche = 1 239 237 € ;
- 230 contrats industriels = 951 757 €.

Comparativement à l'année 2021 sur la même période (du 01/01/2021 au 30/09/2021), le montant total des contrats signés est en baisse de 13 % soit - 313 568 € (au 30/09/2021 = 2 504 562 €) ;

- Contrats de recherche = hausse de 2%, soit + 25 757 € (au 30/09/2021 = 1 213 480 €) ;
- Contrats industriels = Baisse de 28 %, soit - 339 325 € (30/09/2021 = 1 291 082 €).

Les contrats de recherche signés sont au même niveau que l'année dernière à la même période. La diminution sur la partie "contrats industriels" est à relativiser car le niveau des contrats signés reste le même, voir plus élevé, pour les équipes PMDM et MINAMAS (80% des contrats signés) comparativement aux 4 dernières années. La baisse est surtout imputable à une baisse importante de l'activité de valorisation (contrats industriels) des équipes ELLIADD-ERCOS et FCLAB.

Commentaires : Les financements *via* les entreprises représentent 48,19 % des contrats signés, ce qui montrent la proximité de l'UBM avec le tissu industriel et les liens très forts noués depuis de très nombreuses années. Ces données démontrent également le fort soutien des collectivités territoriales à l'UTBM puisque 22,41 % des contrats signés au 30 septembre 2021 le sont avec elles.

II. Vie étudiante

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est instituée pour le financement d'actions prévues par l'article L.841-5 du Code de l'éducation, destinées à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Dans ce cadre, il est notamment prévu un financement à hauteur d'au moins 30 % du budget CVEC de projets portés par des associations étudiantes et un financement d'au moins 15 % pour la médecine préventive.

La circulaire du 21 mars 2019 est venue préciser les conditions de programmation et de suivi des actions financées par cette contribution.

Conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation, le président ou le directeur de l'établissement affectataire élabore le projet de bilan de l'utilisation de la CVEC. Le Conseil d'administration de chaque établissement affectataire vote le bilan de l'utilisation de la CVEC, constitué d'un état récapitulatif des sommes affectées et d'une synthèse tant quantitative que qualitative de leur utilisation et des actions mises en œuvre. Ce document voté par le Conseil d'administration est transmis au rectorat d'académie, conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation.

Bilan CVEC

Année universitaire	RECETTES				
	Encaissements (année civile)				Total
	2018	2019	2020	2021	
2018-2019	82 779 €	77 032 €			159 811 €
2019-2020		52 050 €	108 258 €		160 308 €
2020-2021			57 496 €	106 618 €	164 114 €
2021-2022				52 143 €	52 143 €
TOTAL	82 779 €	129 082 €	165 754 €	158 761 €	536 376 €

DEPENSES (en CP)					
Crédits de paiement (CP) exécutés	Décaissements (année civile)				Total
	2018	2019	2020	2021	
FSDIE - associations étudiantes	25 716 €	23 960 €	17 067 €	24 068 €	90 811 €
Médecine préventive			918 €	15 217 €	16 135 €
AAP* à destination des associations étudiantes	57 000 €	58 000 €	60 030 €	69 500 €	244 530 €
Actions des services chargés de la vie étudiante				7 980 €	7 980 €
AAP* en direction d'autres services (relations internationales)					0 €
Budgets participatifs					0 €
Autres projets pluriannuels					0 €
Aides urgence étudiants en difficulté			32 601 €	4 150 €	36 751 €
Autres				6 599 €	6 599 €
Total	82 716 €	81 960 €	110 616 €	127 514 €	402 806 €

* AAP = Appel à projets

Financements d'actions des services chargés de la vie étudiante

Formations

Un plan de formation semestriel est proposé aux étudiants engagés dans les associations de l'établissement. Ce plan de formation a été établi en concertation avec les étudiants afin de répondre directement à leurs besoins et faciliter leurs montées en compétences sur leurs responsabilités associatives.

Les thèmes proposés sont les suivants :

- Formation SST ;
- Organisation et Sécurité d'un événement festif ;
- Les clés pour réussir son affiche et son Flyer ;
- Communication : Réseaux sociaux ;
- Risques et mesures de prévention électrique ;
- Tenir un foyer hygiène et sécurité alimentaire ;
- Gérer mon association d'un point de vue de la responsabilité juridique ;
- Gestion de la trésorerie quotidienne ;
- Organiser son événement éco-responsable ;
- Financer son projet avec le FSDIE ;
- Financer son projet avec le Culture ActionS.

En 2022, 90 étudiants ont participé à ces formations.

FSDIE

Le Bureau de la Vie Etudiante organise et suit les 2 sessions de campagne FSDIE annuelles. 22 dossiers ont été réceptionnés pour la campagne de novembre 2021, pour un montant de FSDIE de 16 066€ validés. 35 dossiers ont été réceptionnés pour la campagne d'avril 2022, pour un montant de FSDIE de 25 088€ validés

Médecine préventive

Une convention avec la Maison Des Adolescents, lieu d'accueil et d'écoute à destination des étudiants de l'Aire Urbaine qui vivent une période difficile, a permis à 25 étudiants d'être suivis cette année au travers des 160 entretiens effectués. Ces entretiens représentent 246 heures de présence et un budget de 7179€ de CVEC.

Un suivi psychologique est proposé une fois par semaine au sein de l'établissement. 56 étudiants ont été suivis et 269 entretiens effectués. Il complète le dispositif d'aide psychologique existant proposé aux étudiants de l'UTBM dans le cadre d'une convention avec la Maison Des Adolescents à Belfort.

Afin de lutter contre la précarité menstruelle, 6 distributeurs de protections périodiques gratuites ont été installés sur les 3 campus. Il s'adresse aux 288 étudiantes de l'établissement. Leur installation a été réalisée en janvier 2022, pour un budget de 2800 € financés par le CROUS pour cette année de lancement. Il sera ensuite à la charge de l'établissement.

Vie étudiante et associative

400 cartes avantages jeunes ont été distribuées gratuitement en septembre 2021 aux nouveaux étudiants de tronc commun et des filières. Cette carte offre des avantages et réductions. Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante, elle propose à tous les moins de 30 ans plus de 3 200 réductions et gratuités en Bourgogne-Franche-Comté consenties par plus de 2 000 partenaires pour :

- la culture : médiathèques, cinémas, concerts, festivals, musées...

- les sports et les loisirs : activités de loisirs, piscines, pratique de sports, parcs de loisirs, sports d'hiver...
- le commerce et la vie pratique : beauté et bien-être, auto-écoles, transports, habillement, restauration, téléphonie...

L'opération sera reconduite en septembre 2022.

La contribution indifférenciée aux associations a été reconduite pour 2021/2022 pour un montant de 69 500€.

Du mobilier extérieur (tables, bancs...) a été installé sur le campus de Sevenans.

Une station de prêt de vélos Optymo a été expérimentée sur le campus de Sevenans. 24 vélos ont été mis à disposition des étudiants. L'opération a été validée et sera pérennisée avec 12 vélos.

Budgets participatifs votés par les étudiants

Un projet de budget participatif pour les étudiants a été lancé mi-novembre 2021, avec une enveloppe de 20 000 € abondée de 5 000€ de CVEC CROUS, afin de proposer des projets d'aménagement et d'animation des campus. Chaque étudiant a pu proposer un ou plusieurs projets *via* la campagne « BougeTonCampus ». Une application développée en interne a permis aux étudiants de déposer leurs projets, de voter pour ceux-ci et ensuite de suivre les différentes phases des projets. Après une étude de faisabilité technique, les 15 projets ont été soumis au vote des étudiant.es. Ceux ayant obtenu le plus de voix sont progressivement mis en place depuis le printemps 2022.

Aides aux étudiants en difficulté

Une Epicerie solidaire a également vu le jour sur le campus de Sevenans, ouvert à l'ensemble des étudiants des 3 sites de l'UTBM. Elle a été approvisionnée grâce aux nombreux dons des clients des enseignes de grande distribution du secteur et fonctionné dans un premier temps sur le bénévolat des étudiants et du personnel. Afin de pérenniser ce dispositif, un soutien du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté permet de financer, depuis la rentrée e septembre 2021, 5 emplois étudiants sur la mission de gestion des épiceries. Les produits proposés proviennent à présent de dons de la Croix Rouge, complétés par une enveloppe CVEC. 73 paniers sont distribués chaque semaine en moyenne.

Projet pluriannuel structurant

La construction d'un City stade est prévu au printemps 2023, pour une enveloppe de 234 000€. En effet, l'un des campus de l'UTBM accueillant de l'ordre de 1200 étudiants est implanté dans le village de Sevenans (commune de 694 habitants, au sein du Territoire de Belfort, équidistante de Belfort et Montbéliard). Ni cette commune, ni l'UTBM ne disposent d'équipements sportifs. Aussi l'UTBM, soucieuse de développer la vie étudiante, sportive et son ancrage local, souhaite mettre en place un terrain multisports. Ce sont au quotidien plus de 1200 étudiants et près de 150 personnels qui seraient potentiellement concernés par la mise en place de ce terrain multisport.

L'objectif de ce projet est de favoriser la pratique sportive des étudiants et les jeunes de la commune et de développer une cohésion entre des populations n'étant pas amenées à se rencontrer au quotidien.

IV - Une gestion financière efficace et prospective

Le montant de la subvention de charge pour service public est estimé, à date, à 29 312 221 € pour 2023. Pour autant, l'établissement mène une politique de développement des ressources encaissables.

Développement des ressources propres encaissables : Droits d'inscription

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	983 980 €	980 724 €	940 640 €	943 220 €	912 930 €	930 964 €	991 024 €	1 000 000 €

Commentaires : Les recettes liées aux droits d'inscription sont en hausse de 60 060 €, avec un taux d'exécution de 107 %. Dans le même temps, le montant des droits d'inscription des formations d'ingénieurs est passé de 610 € à 601 €. La hausse s'explique donc par un recrutement plus important, puisque le nombre d'élèves-ingénieurs inscrits sur l'année universitaire 2020-2021 est de 2825, contre 2652 en 2019-2020.

Développement des ressources propres encaissables : Formation continue

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	428 569 €	373 855 €	335 190 €	353 680 €	338 330 €	230 107 €	385 460 €	350 000 €

Commentaires : Le nombre d'inscrits en formation continue est stable. La principale inscription concerne la formation de styliste-prototypiste automobile (Espera SBARRO), le reste étant réparti entre des inscriptions en cycle Fontanet et VAE (formations certifiantes), aux DU « Ergonomie » et « Attaché d'affaires en rénovation énergétique des bâtiments » (formations diplômantes) et aux formations qualifiantes. A l'automne 2020, il n'a pas été procédé au recrutement d'une nouvelle promotion « SBARRO » aux fins de permettre la finalisation de la formation de la promotion 2019-2020, suspendue consécutivement au confinement du printemps 2020 (la nature même de cette formation rend impossible la dispense d'enseignements à distance). Le recrutement d'une nouvelle promotion explique pour partie cette hausse. La hausse 2021 s'explique principalement par les droits d'inscription de la nouvelle promotion « SBARRO ». Par ailleurs, le Master ETI a connu une hausse de ses inscriptions. Il y a également eu en 2021 un accroissement des formations courtes (+25 k€) comparé à 2020.

Développement des ressources propres encaissables : Taxe d'apprentissage

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	688 182 €	795 746 €	776 270 €	756 460 €	766 790 €	516 116 €	521 185 €	800 000 €

Commentaires : La réforme de la taxe d'apprentissage a modifié l'assiette de calcul (divisée par deux) et a ainsi entraîné une baisse de la taxe d'apprentissage collectée. Les résultats de la collecte ne se situaient jamais loin

de la valeur cible avant la réforme. En 2021, le montant se maintient au même niveau qu'en 2020. La stabilisation devra encore se confirmer sur une année complémentaire.

Développement des ressources propres encaissables : Contrats et prestations de recherche

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	1 892 914 €	2 485 897 €	2 331 230 €	1 610 230 €	1 901 070 €	1 637 815 €	2 980 909 €	3 310 000 €

Commentaires : Les fluctuations annuelles s'expliquent par des décalages dans les encaissements. La cible fixée paraît surévaluée. Cet indicateur est en effet par nature fluctuant, dans la mesure où les contrats de recherche incluent des notions de pluriannualité. Le taux d'exécution par rapport au budget rectificatif n°2 est de 122 %. Cette forte hausse est portée par l'activité du SAIC. Le nombre de contrats signés pour 2021 est de 4 716 272 €, dont 2 244 080 € de contrats de recherche financés par des opérateurs. On constate une très forte augmentation de l'activité industrielle en 2021, à un niveau rarement atteint dans le passé

Développement des ressources propres encaissables : Subventions (hors SCSP)

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	2 057 747 €	1 503 194 €	4 175 150 €	1 956 320 €	1 900 400 €	1 151 787 €	5 419 996 €	2 000 000 €

Commentaires : Concernant l'évolution des recettes encaissées au titre des subventions (hors SCSP), plusieurs projets expliquent cette hausse de + 4 268 K€ comparé à 2020. En premier lieu, elle s'explique par le projet de réhabilitation du bâtiment A (CPER 2015-2020) pour 1 851 K€, le projet du CRUNCHLAB (financement Conseil Régional, PMA, Grand Belfort) pour 641 K€ et les refacturations de personnel pour 221 K€. En second lieu, plusieurs projets (portés par le SAIC), pour lesquels des encaissements conséquents ont été perçus en 2021, contribuent à cette hausse, notamment le projet « PME 4.0 » (CRUNCHLAB) pour 275 k€ (financement Conseil Régional), le projet HYBAN pour 254 k€ (financement Grand Belfort et Conseil Régional et autofinancement UTBM), le projet Eco-campus 2020 pour 248 k€ (financement Conseil Régional et Grand Belfort), des projets financés par BPI France pour 281 k€ au total (projets "O2Sad" et "Nénufar"), le projet « Plateforme TITAN » pour 151 k€ (financement Conseil Régional) et le projet SAFER pour 142 k€ (financement UE, programme H2020).

Développement des ressources propres encaissables : Autres recettes "non comptabilisées"

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
			4 931 €	360 933 €	465 818 €	1 188 823 €	1 044 525 €	-

Commentaires : Les programmes ERASMUS sont comptabilisés en opération pour compte de tiers depuis 2018 et les subventions « recherche UTBM » (ANR, H2020 notamment) sont comptabilisées à la ComUE UBFC.

Développement des ressources propres encaissables : Dons et legs des fondations

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	1 540 €	2 220 €	5 800 €	16 830 €	6 750 €	13 574 €	19 343 €	10 000 €

Commentaires : L'activité de la fondation se maintient en 2021. L'établissement a procédé à une étude en 2022 en vue de la redynamiser et de procéder ainsi à une augmentation de son capital.

Développement des ressources propres encaissables : Produits exceptionnels

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	2 196 €	110 993 €	NC depuis GBCP	5 000 €				

Commentaires : Il n'existe plus aucun compte 777, depuis le passage à la GBCP. Le compte 777 représentait la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice.

Développement des ressources propres encaissables : Autres ressources propres

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	1 642 972 €	1 798 704 €	1 401 790 €	1 365 370 €	1 370 960 €	1 540 645 €	1 625 927 €	2 000 000 €

Commentaires : Il s'agit ici principalement des reversements du pôle formation de l'UIMM dans le cadre de l'apprentissage et de l'UTC dans le contexte de l'UTSEUS.

Développement des ressources propres encaissables : Total

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Cible
	7 698 100 €	8 051 333 €	9 963 070 €	7 002 110 €	7 197 230 €	6 021 008 €	11 942 852 €	9 125 000 €

Commentaires : L'établissement impute principalement la hausse aux subventions perçues d'une part par les projets bâtimentaires de l'établissement et d'autre part par les subventions perçues par le SAIC dans le cadre d'appels à projets. Les très bons résultats en termes de contrats de recherche avec les entreprises expliquent également cette hausse. La formation continue dégage également plus de recettes en cette année 2021. Ces éléments prouvent le dynamisme de l'établissement. Les encaissements plus importants des droits d'inscriptions nationaux liés aux formations d'ingénieurs complètent cette explication. Le total des recettes propres pourrait être encore supérieur, mais les recettes liées à Erasmus sont désormais placées en compte de tiers tandis que le portage des projets ANR et H2020 revient à la ComUE UBFC. Par ailleurs, la réforme de la taxe d'apprentissage a fait perdre à l'établissement une recette de plus de 200 000 €.